

WEB Working Equitation Belgium asbl

RÈGLEMENT DE CONCOURS 2026

RÈGLEMENT OFFICIEL POUR L'ÉQUITATION DE TRAVAIL EN BELGIQUE

Ce règlement entre en vigueur dès sa parution, le 01 janvier 2026, toute publication antérieure devient caduque.

Ce règlement et ses annexes peuvent être complétés ou modifiés au besoin le 1^{er} janvier de l'année civile. En outre sa validité peut être étendue.

Description de la discipline

L'Équitation de Travail est une discipline inspirée des différents styles de monte traditionnels pratiqués dans différents pays, où les chevaux sont utilisés pour le travail en extérieur. Elle tient compte des spécificités propres à chaque pays, en matière de style de monte, de traditions, de costumes, ainsi que de harnachement (selle et bridon), qui font partie intégrante du patrimoine culturel national.

Afin de structurer et développer la discipline au niveau international, plusieurs associations ont été créées.

La WAWE – World Association of Working Equitation, fondée en 2004, a pour mission de promouvoir, organiser et gérer l'Équitation de Travail au niveau mondial. Elle établit un règlement commun applicable aux pays pratiquant la discipline.

La FITE – Fédération Internationale de Tourisme Equestre regroupe quant à elle les organismes nationaux de tourisme équestre. Elle coordonne leurs actions et soutient le développement des activités liées à l'utilisation des chevaux.

La Working Equitation Belgium (dénommée WEB) est l'organisme responsable de la coordination de l'Équitation de Travail en Belgique. Elle assure notamment :

- gestion du règlement,
- la nomination et l'accréditation des juges nationaux,
- l'élaboration du calendrier national
- organisation Championnats nationaux et internationaux (compétitions qualificatives)
- sélection de l'équipe nationale belge, du chef d'équipe, équipe technique

Ces missions sont menées en collaboration avec les associations régionales, à savoir :

- la **Flanders Working Equitation (FWE)**, membre de Paardensport Vlaanderen,
- l'**Équitation de Travail – Arbeidspaardrijden (ETAP)**, reconnue par la LEWB.

La WEB accueille tout cavalier pratiquant l'Équitation de Travail, pour autant que le présent règlement soit respecté. Elle apporte également son soutien aux cavaliers membres participant à des événements internationaux reconnus par l'organisme compétent.

Le présent règlement définit les règles applicables à la pratique de l'Équitation de Travail en Belgique.

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRAL.....	14
1.1. CONCOURS.....	14
1.1.1. ORGANISER UN CONCOURS D'EQUITATION DE TRAVAIL	14
1.1.2. CONCOURS COMMUNAUTAIRES ET RÉGIONAUX.....	14
1.1.3. CHAMPIONNATS NATIONAUX ET SÉLECTION	14
1.1.4. CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX (Monde et Europe)	15
1.1.5. MANQUEMENT AU RÈGLEMENT.....	16
1.2. CONDITIONS DE PARTICIPATION PAR NIVEAUX.....	16
1.2.1. NIVEAUX	16
1.2.1.1. WE0 – Niveau Introduction.....	16
1.2.1.2. WE1 – Niveau Préliminaire	17
1.2.1.3. WE2 – Niveau Espoir	17
1.2.1.4. WE3 – Niveau Confirmé	17
1.2.1.5. WE4 – Niveau Masters.....	18
1.2.2. CAVALIERS	18
1.2.2.1. SENIORS.....	Error! Bookmark not defined.
1.2.2.2. YOUNG RIDERS.....	Error! Bookmark not defined.
1.2.2.3. JUNIORS.....	Error! Bookmark not defined.
1.2.2.4. CHILDREN	Error! Bookmark not defined.
1.2.3. EVOLUTION DES NIVEAUX.....	18
1.2.3.1. Evolution à la demande du cavalier	18
1.2.3.2. Evolution à la demande de la WEB durant la saison de concours.....	18
1.2.3.3. Evolution à la demande de la WEB entre les saisons de concours.....	19
1.3. PRÉSENTATION ET HARNACHEMENT	20
1.3.1. HARNACHEMENT ET ÉQUIPEMENT.....	20
1.3.2. PRÉSENTATION DU CAVALIER	22
1.3.3. COSTUME NATIONAL	23
1.3.4. PRÉSENTATION DU CHEVAL	23
1.4. CHEVAUX	23
1.4.1. DOCUMENTS D'IDENTIFICATION DES CHEVAUX.....	24

1.4.2. ÂGE	24
1.5. INSCRIPTION	24
1.6. RÈGLES AU PADDOCK	25
2. OFFICIELS ET ORGANES	26
2.1. ORGANISATEURS	26
2.2. JUGES	31
2.3. COMMISSAIRE DE PADDOCK	33
2.4. VÉTÉRINAIRE, MÉDECIN, MARÉCHAL FERRANT	34
2.5. CAVALIERS.....	34
2.5.1. LES DROITS	34
2.5.2. LES OBLIGATIONS	34
2.6. DOPAGE	35
3. LES ÉPREUVES et concours D'ÉQUITATION DE TRAVAIL.....	35
3.1. GENERAL.....	35
3.1.1. CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE.....	35
3.1.2. ORDRE DE DÉPART	35
3.1.3. SYSTÈME D'ÉVALUATION	36
3.1.3.1. Commentaires.....	Error! Bookmark not defined.
3.1.3.2. Coefficients et points	37
3.1.4. CORRECTIONS SUR LE PROTOCOLE ET SCORES NON ÉMIS.....	39
3.2. PISTE D'EPREUVES	39
3.3. ÉPREUVES	40
3.3.1. DRESSAGE.....	40
3.3.2. MANIABILITÉ.....	40
3.3.3. VÉLOCITÉ	42
3.3.4. RECONNAISSANCE DU PARCOURS	43
4. CRITÈRES D'ÉVALUATION – Fautes - Eliminations	43
4.1. GÉNÉRAL.....	46
4.1.1. CHEVAL	46
4.1.2. CAVALIER	46
4.2. ALLURES PAR NIVEAU EN MANIABILITÉ	46
4.3. CRITÈRES DE DISQUALIFICATION	47

4.3.1. GÉNÉRAL.....	47
4.3.2. DRESSAGE – Fautes - Elimination	48
4.3.2.1. Erreur de parcours	49
4.3.2.2. Erreur d'exécution	Error! Bookmark not defined.
4.3.2.3. Erreur non vue par le jury	49
4.3.2.4. Pénalités (tous niveaux)	49
4.3.2.5. Erreur de temps	Error! Bookmark not defined.
4.3.2.6. Autres fautes avec ÉLIMINATION	49
4.3.3. MANIABILITÉ ET VÉLOCITÉ – Fautes – Elimination	Error! Bookmark not defined.
5. EFFORTS	51
5.1. DEUX TONNEAUX.....	52
5.2. PONT	54
5.3. SLALOM PARALLÈLE	56
5.4. SAUT.....	58
5.5. PEN.....	59
5.6. SLALOM SIMPLE.....	61
5.7. 3 TONNEAUX.....	63
5.8. PORTE	64
5.9. CLOCHE À LA FIN D'UN COULOIR.....	67
5.10. CRUCHE.....	68
5.11. SLALOM EN RECOLANT	70
5.12. BARRE LATÉRALE (SIDEPASS)	72
5.13. PRENDRE LA GARROCHA	73
5.14. PRENDRE L'ANNEAU	75
5.15. REMETTRE LA GARROCHA	76
5.16. GUÉ	78
5.17. CONTRE-BAS	79
5.18. CHAPPI/CUP	80
6. TRI DE BÉTAIL	81
6.1. GÉNÉRAL.....	81
6.2. LIEU ET ENVIRONNEMENT.....	82
6.3. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	82

6.4. EVALUATION	83
6.5. PÉNALITÉS	83
6.6. SÉCURITÉ DU CHEVAL ET DU CAVALIER	84
7. ANNEXES	85
7.1. ANNEXE 1 : Schéma piste de dressage	85
7.2. ANNEXE 2 : Protocoles de Dressage & Onepagers (2025) – Document à part	85
7.3. ANNEXE 3 : Maniabilité – Protocole de base	Error! Bookmark not defined.
7.4. ANNEXE 4 : Vélocité – Protocole de base	Error! Bookmark not defined.
7.5. ANNEXE 4 : Maniabilité – Temps moyen d'exécution	85
7.6. ANNEXE 6 : Efforts et fanions	86
7.7. ANNEXE 7 : Diagramme tri du bétail	88
8. RÉFÉRENCES	88

GÉNÉRAL

Toute compétition d'Equitation de Travail comprend jusqu'à 4 épreuves différentes en fonction du niveau. Les épreuves sont les suivantes : Dressage, Maniabilité, Vélocité. Le Tri de bétail est une épreuve distincte avec un classement à part entière.

1.1.CONCOURS

Les concours officiels sont directement placés sous l'égide de : WEB, ETAP ou/et FWE. Les concours officiels seront annoncés lors de la publication en ligne du calendrier annuel.

1.1.1. ORGANISER UN CONCOURS D'EQUITATION DE TRAVAIL

Tout cercle affilié à **Paardensport Vlaanderen** ou à la **LEWB** peut organiser un concours, à condition :

- de disposer d'un comité organisateur compétent,
- de fournir une infrastructure conforme au présent règlement,
- d'obtenir l'accord de la WEB, de l'ETAP et/ou de la FWE.

La promotion du concours est assurée par la WEB, l'ETAP et/ou la FWE, ainsi que par le cercle organisateur.

1.1.2. CONCOURS COMMUNAUTAIRES ET RÉGIONAUX

Les concours communautaires et régionaux sont organisés selon le règlement de la WEB.

1.1.3. CHAMPIONNAT NATIONAL ET SÉLECTION

Le Championnat de Belgique est organisé sous l'autorité de la WEB et selon le présent règlement. Les championnats organisés en format « international » ou « open » doivent également respecter le règlement international en vigueur (Masters et Juniors/Young Riders).

La sélection des participants se fait sur base des résultats obtenus durant la saison.

Conditions de sélection – niveaux WE0 à WE3

Pour être sélectionnable, la combinaison cavalier/cheval doit :

- avoir participé à **minimum 3 concours** dans le même niveau,
- avoir concouru **dans les deux régions du pays** (FWE/ETAP),
- obtenir une **moyenne minimale de 60 %** en Dressage et en Maniabilité.

La sélection se base sur **la moyenne des 3 meilleurs résultats** en Dressage et en Maniabilité.

Niveau WE4 – Masters

- avoir participé à **min. 2 concours régionaux (ETAP et FWE) et/ou concours internationaux officiels**,
- avoir fait valider ses résultats internationaux par la WEB,
- obtenir une moyenne minimale de **60 % en Dressage et en Maniabilité**.

Règles générales

- Un cavalier ne peut participer au Championnat de Belgique qu'avec **un seul cheval par niveau**.
- Un maximum de **3 chevaux par cavalier** est autorisé (les autres seront hors classement), à l'exception du niveau Masters lors de compétition Internationale/Open.
- Tous les niveaux ne sont pas automatiquement ouverts au Championnat.
- La WEB peut attribuer des **wild cards**.

La répartition des points est la suivante :

DRESSAGE - MANEABILITE		VELOCITE
>= 70 %	= + 5 POINTS	
>= 68 %	= + 4 POINTS	PARCOURS TERMINE = +3 PUNTEN
>= 66 %	= + 3 POINTS	ELIMINATION = -1 PUNT
>= 64 %	= + 2 POINTS	ABANDON = 0 PUNTEN
>= 60 %	= + 1 POINT	
>= 50 %	= + 0 POINTS	
>= 45 %	= - 1 POINT	
>= 40 %	= - 5 POINTS	
< 40 %	= - 10 POINTS	
ELIMINATION = -3 PUNTEN		
ABANDON VOLONTAIRE = 0 PUNTEN		

Après chaque concours un classement provisoire sera établi par niveau et analysé par la WEB pour une éventuelle évolution entre les niveaux. Pour des informations détaillées sur l'évolution (intermédiaire) entre 2 niveaux (évolution vers un niveau supérieur ou inférieur), voir : section "1.2.3 Évolution entre les niveaux".

Lors d'un championnat de Belgique, tous les niveaux peuvent être ouverts aux cavaliers d'autres nationalités, à l'exception du niveau WE0.

1.1.4. CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX (MONDE ET EUROPE)

Les critères de qualification sont définis par le règlement international en vigueur. La WEB sélectionne les combinaisons qui représenteront la Belgique parmi les couples qualifiés.

Conditions complémentaires :

- être en ordre de cotisation FWE/ETAP,
- être en ordre de licence internationale (WAWE),
- poser sa candidature auprès de la WEB,
- avoir participé à min. 2 compétitions internationales ou qualificatives officielles,
- montrer une présence significative au cours de la saison (national et/ou international),
- avoir obtenu, lors d'une compétition de qualification, au min. 62% en Dressage et en Maniabilité par l'un des juges internationaux de nationalité autre que belge ainsi que d'avoir terminé la Vélocité sans élimination.
- avoir participé à des concours en Belgique.

Une analyse individuelle des résultats sera réalisée par la WEB, excluant les cavaliers Masters faisant partie du comité WEB, afin d'évaluer la forme des couples concernés.

Si une équipe de min. 3 couples, max. 4 couples ne peut être constituée, la WEB pourra néanmoins envoyer 1 à 2 couples en individuel.

Tout cavalier souhaitant participer à un concours international (WE2 à WE4) est invité à en informer la WEB.

1.1.5. MANQUEMENT AU RÈGLEMENT

Pour toute situation non prévue dans ce règlement, les règlements de la **WAWE**, de la **FRBSE** et de la **FEI** s'appliquent.

1.2. CONDITIONS DE PARTICIPATION PAR NIVEAUX

1.2.1. NIVEAUX

Les niveaux servent à évaluer le degré de formation du couple cavalier/cheval. Tous les participants doivent respecter le présent règlement.

Chaque niveau a été conçu pour permettre de constater la progression des couples cavalier-cheval. Les difficultés, nombre d'efforts, etc. y sont adaptés afin que cette évolution soit perceptible d'un niveau à l'autre.

Les 5 niveaux de compétition:

WE0 – Niveau Introduction

- Epreuves : Dressage et Maniabilité
- Chevaux : dès 4 ans

- Cavaliers : dès 8 ans
- Harnachements : mors simple, **mors à levier ou sans mors**
- Monter à deux mains est autorisé
- Les éperons et/ou cravache sont autorisés
- Le port du casque est obligatoire

WE1 – Niveau Préliminaire

- Epreuves : Dressage, Maniabilité, Vélocité
- Chevaux : dès 5 ans
- Cavaliers : dès 10 ans
- Harnachements : mors simple, mors à levier ou sans mors
- Monter à deux mains est autorisé
- Les éperons ou cravache sont autorisés
- Le port du casque est obligatoire

WE2 – Niveau Espoir

- Epreuves : Dressage, Maniabilité, Vélocité, Tri de bétail
- Chevaux : dès 6 ans
- Cavaliers : **dès 10 ans**
- Harnachements : mors simple, mors à levier ou sans mors
- Monter à deux mains est autorisé.
- Les éperons sont autorisés, **cravache autorisée tenue verticalement pointant vers le ciel**
- Correspond au niveau international WAWE Junior (max. 16 ans)
- Le port du casque est obligatoire

WE3 – Niveau Confirmé

- Epreuves : Dressage, Maniabilité, Vélocité, Tri de bétail
- Chevaux : dès 6 ans
- Cavaliers : dès 12 ans
- Harnachements : mors simple, mors à levier **ou sans mors**
- Monter à deux mains est autorisé.
- Les éperons sont autorisés, **cravache autorisée tenue verticalement pointant vers le ciel**
- **Le port du casque est recommandé** (en cas d'accident la WEB et ses entités régionales se dédouanent de toutes responsabilités en cas de non-port du casque)
- Correspond au niveau international WAWE Young Riders (de 16 à 21 ans)

WE4 – Niveau Masters

- Epreuves : Dressage, Maniabilité, Vélocité, Tri de bétail
- Chevaux : dès 6 ans
- Cavaliers : dès 12 ans
- Harnachements : mors simple, mors à levier, sans mors NON autorisés
- Monte à une main obligatoire
- Les éperons sont recommandés
- **Le port du casque est recommandé** (en cas d'accident la WEB et ses entités régionales se dédouanent de toutes responsabilités en cas de non-port du casque)
- Correspond au niveau Seniors international WAVE Master (min. 21 ans)

1.2.2. CAVALIERS

Tous les cavaliers peuvent participer avec des chevaux qui ont déjà concouru dans des classes supérieures.

Tout cavalier ayant moins de 18 ans doit envoyer lors de sa première inscription une attestation des personnes responsables autorisant celui-ci à participer à la saison de concours.

Pour les cavaliers de moins de 16 ans le protège dos est vivement recommandé.

1.2.3. EVOLUTION DES NIVEAUX

Tout athlète s'inscrivant avec sa monture dans un niveau s'engage sur l'honneur à participer à leur niveau autorisé, en tenant compte des exigences minimales relatives à l'âge du cavalier et du cheval, comme décrit précédemment. ~~En guise de vérification un test pourrait être demandé (envoie d'une vidéo etc.).~~

Evolution à la demande du cavalier

Chaque couple cavalier/cheval a toujours le libre arbitre de passer à des niveaux supérieurs, peu importe sa moyenne, à condition que les exigences minimales concernant l'âge du cavalier et du cheval soient respectées.

Evolution à la demande de la WEB durant la saison de concours

Le comité WEB se réserve le droit, sur base des résultats obtenus, d'indiquer aux participants par une simple lettre/e-mail de débuter dans un niveau inférieur lors du prochain concours.

Si le solde total, de toutes les compétitions déjà effectuées, est de 10 points négatifs (voir point 1.1.3. tableau). Le couple cavalier/cheval est sanctionné par l'obligation de descendre

de niveau, la paire ne pourra alors remonter de niveau qu'après avoir obtenu 2 fois au moins 60% dans toutes les épreuves du niveau inférieur imposé.

~~Le comité WEB, sur base des résultats obtenus, se réserve le droit de demander aux participants par une simple lettre/e-mail de débuter dans un niveau supérieur lors du 1^e ou 2^e concours suivant, à condition que les exigences minimales concernant l'âge du cavalier et du cheval soient respectées ainsi que le minimum de point requis (voir point 1.1.3. tableau). Cette décision devra obligatoirement être communiquée aux prochains organisateurs et être appliquée.~~

Evolution à la demande de la WEB entre les saisons de concours

Le comité WEB se réserve le droit après consultation des résultats de la saison, d'indiquer aux participants de débuter dans un niveau supérieur lors de la prochaine saison, à condition que les exigences minimales concernant l'âge du cavalier et du cheval soient respectées.

Le non-respect de cette décision de la WEB (c'est-à-dire si le couple cavalier/cheval participe à un niveau inférieur à celui demandé par la WEB) placera le couple cavalier/cheval en "hors classement".

Peuvent monter de niveau ou participer une dernière année dans le niveau concerné :

Les combinaisons ayant obtenus en fin de saison une moyenne (calculée sur base de toutes les compétitions de la saison écoulée) de 64% ou plus en Dressage et d'au moins 60% en Maniabilité.

Doivent monter de niveau :

Les combinaisons ayant obtenus en fin de saison une moyenne (calculée sur base de toutes les compétitions de la saison écoulée) de 67% ou plus en Dressage et d'au moins 67% en Maniabilité.

Le non-respect placera le couple cavalier/cheval en "HORS CLASSEMENT".

Les couples cavalier/cheval qui ont obtenu les points de qualifications selon les règles internationales, lors de manifestations internationales ne sont pas autorisés à participer à un niveau inférieur au WE4 Masters en Belgique.

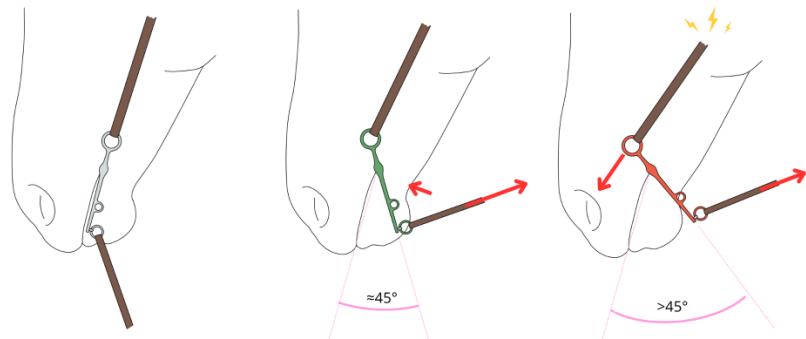
1.3. PRESENTATION ET HARNACHEMENT

Le couple cavalier/cheval doit porter une tenue et un harnachement conformes au règlement. Tout non-respect peut entraîner une **exclusion**.

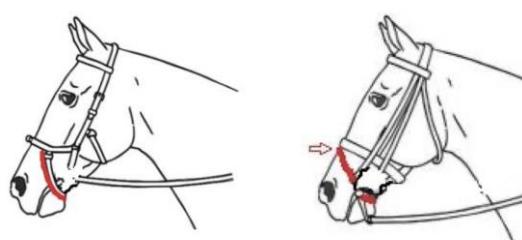
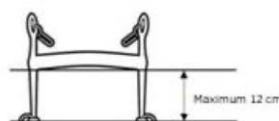
HARNACHEMENT ET ÉQUIPEMENT

- Tout type d'enrênement est interdit (ex. : martingale etc.) ~~sauf si celle-ci fait partie d'un style traditionnel (ex. : Camargue), et à condition que cet enrênement ne soit une aide à aucun moment et à condition que le cavalier en ait au préalable informé l'organisation.~~
- Les adaptations médicales doivent être **déclarées et approuvées à l'avance** (adaptation des rênes harnachement, équipements). Si l'adaptation est approuvée, le cavalier doit respecter cette adaptation dans toutes les épreuves. Les cavaliers Masters montent d'une seule main.
- Dans ce niveau Master, tout dispositif qui raccourcit les rênes ou qui permet de tenir les rênes à un endroit fixe est interdit (par exemple : faire des nœuds aux rênes devant la main ou dans la main,...) et entraînera leur élimination.
- Il est obligatoire de monter à cheval avec une selle. À l'exception des selles traditionnelles (espagnole, portugaise, camarguaise, américaine etc.), la selle de Dressage est recommandée.
- Dans toutes les épreuves, Dressage excepté, les bandes et guêtres sont autorisées. Ceux-ci doivent être de couleur assorti au cheval ou dans des couleurs discrètes. Les cloches sont uniquement autorisées en Vélocité et en Tri de bétail. Les colliers de chasse et autres lanières sont autorisés. S'y tenir pendant une épreuve entraînera une disqualification immédiate.
- Harnachement interdit : bride coupant la respiration, muserolle en métal. L'utilisation de « nasal strips » (dispositif destiné à maintenir les naseaux ouverts) est interdite.
- Dans le cas d'une épreuve en EXTÉRIEUR, le président du jury PEUT autoriser des protections auditives antibruit/des filets anti-mouches. Cette décision sera annoncée à l'avance. Les bouchons d'oreilles, en revanche, sont toujours interdits. Si un filet antibruit est utilisé, il doit être retiré APRÈS le test afin que le responsable du paddock puisse vérifier (en plus du contrôle du mors, des traces de sang, etc.) qu'il n'y a pas de bouchons d'oreilles.
- Gourmette et muserolle : À tout niveau de compétition, la muserolle et la double muserolle ne doivent jamais être trop serrées au point de nuire au cheval. Ceci doit être

vérifié par le Paddock Officer ou l'Officiel de Piste à l'entrée de piste pour chaque épreuve. Le contrôle de la muserolle doit être effectué avec l'index entre la joue du cheval et la muserolle. **Le contrôle de la gourmette doit être vérifié : une gourmette correctement ajustée entre en contact avec le menton lorsque le mors a tourné d'environ 45° dans la bouche du cheval, sous l'action des rênes.** Si la muserolle ou la gourmette est trop tendue, le responsable du paddock en informera immédiatement le président du jury. Le président du jury décidera alors si le cavalier sera immédiatement disqualifié ou si d'autres instructions suivront (desserrage de la muserolle ou de la gourmette en cas de tension manifestement trop forte de la muserolle ou de la gourmette pendant l'échauffement du cheval). Dès la remontée, le responsable du paddock a le droit de procéder à un contrôle et, en cas de muserolle ou de gourmette trop tendue, de demander à l'athlète de la desserrer. Le président du jury peut disqualifier le coureur s'il ne suit pas les instructions du responsable du paddock concernant la muserolle ou la gourmette.



- Levier du mors/bride: si un harnachement avec levier est utilisé, les tiges ne doivent pas mesurer plus de 12 cm. Si un mors est utilisé avec une gourmette, la muserolle inférieure est interdite.



- Pour les Juniors :

- Doivent monter avec 2 mains et 2 paires de rênes, seule exception lors de la manipulation de la garrocha (ex. : prendre l'anneau) et autres efforts qui nécessitent l'utilisation de la « main de travail ».
- Le cavalier doit utiliser la main droite comme main de travail dans les obstacles, comme requis.

- Pour les Young Riders :

- Peuvent choisir d'utiliser soit une seule main avec une rêne, soit deux mains avec deux rênes. Ils doivent décider avant chaque reprise quelle version ils souhaitent présenter, du début jusqu'à la fin de l'épreuve. Ils ne peuvent pas changer de deux mains à une main, ni d'une main à deux mains au cours de la reprise.
- Les cavaliers sont autorisés à monter une épreuve avec une main et une autre épreuve avec deux mains, par exemple le Dressage avec une main et la Maniabilité avec deux mains.
- En cas d'utilisation de deux mains, le cavalier doit utiliser la main droite comme main de travail dans les obstacles, comme requis.



1 hand, 1 rein



2 hands, 2 reins

Les juges, vétérinaires et commissaire au paddock sont autorisés à contrôler les harnachements à tout moment. Le non-respect de l'obligation entraînera la disqualification de la paire cavalier/cheval.

S'il est considéré que le cavalier n'est pas capable de monter le harnachement choisi (p.ex. mors trop fort), le cavalier peut se voir refuser l'accès à la piste à cette fin et/ou être éliminé pendant l'épreuve. Le bien-être du cheval est primordial à tout moment.

1.3.2. PRÉSENTATION DU CAVALIER

Du niveau WE0 au niveau WE4, en Dressage, Maniabilité, Vélocité et Tri de bétail, il est requis de porter une tenue dite de concours (voir ci-dessous).

- Tenue de concours classique ou tenue traditionnelle autorisée.

- Casque obligatoire de WE0 à WE2, recommandé de WE3 à WE4 (sous la responsabilité du cavalier en cas d'accident).
- Éperons facultatifs, mais recommandés à partir de WE3 : uniquement en métal, en plastique, ou une combinaison des deux.
- Cravache autorisée selon le niveau (voir point 1.2.1)

Tenue de base :

- chemise + gilet
- veste obligatoire en Dressage
- pantalon équitation
- bottes
- couleurs non-vives/discrètes

Le port du gilet de protection, de couleur non vive, est autorisé.

1.3.3. COSTUME NATIONAL

Veste col mao – typé militaire – couleur de préférence noire – boutons simple ou double rangée idéalement dorés, pantalon dans les tons beige/brun, bottes de préférence noires.

Chemise blanche et gilet dans les tons noir.

1.3.4. PRÉSENTATION DU CHEVAL

- Cheval sera propre et toiletté
- Crinière **courte** tressée ou nattée
- Queue démêlés ou tressée
- Décorations, agencements fantaisistes interdites (ex. : damier, perles, parures)

Le non-toilettage du cheval impliquera une forte diminution de la cotation « présentation » par le jury lors des épreuves.

Un bout de tissu placé sur le cheval, sur le couard, est autorisé pour signaler que le sujet rue ou mord ou qu'il s'agit d'un étalon.

1.4.CHEVAUX

À tout moment le bien-être des chevaux devra être pris en considération.
(Voir *FEI Code of Conduct*)

1.4.1. DOCUMENTS D'IDENTIFICATION DES CHEVAUX

- a. Le passeport des chevaux doit toujours être en ordre (voir règlement FRBSE & FEI) et soumis, si l'organisateur le réclame pendant le concours.
- b. Tout comme les documents du cheval, le carnet de vaccination doit être dûment complété, conformément aux directives de la FN.
- c. Ces documents peuvent être conservés par les organisateurs le temps du concours.
- d. Le règlement de la FEI à propos du dopage est d'application.

1.4.2. ÂGE

- WE0 : min. 4 ans le jour du concours
- WE1 : min. 5 ans
- WE2 à WE4 : min. 6 ans

1.5. INSCRIPTION

L'inscription à une compétition implique l'acceptation du présent règlement. Tout athlète s'inscrivant avec sa monture dans un niveau s'engage sur l'honneur à participer à son niveau autorisé.

- À partir du niveau WE2 l'immatriculation du cheval est obligatoire (voir equibel.be).
- Les concurrents doivent d'être en ordre d'assurance.
- Les inscriptions sont validées uniquement après paiement et respect des délais. Le cas contraire :
 - Après la date de clôture, aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit, afin de ne pas mettre en péril l'organisation du concours.
 - A partir de 7 jours avant la date d'échéance (J-7), un remboursement de maximum 50% des frais d'inscription sera effectué sous réserve d'un motif valable (boiterie du cheval, maladie du cavalier, etc.) et d'une attestation d'un vétérinaire, d'un médecin ou d'une autre personne compétente.
 - Avant la date de clôture, remboursement intégral des frais d'inscription.
 - L'organisation se réserve le droit d'appliquer la politique de remboursement plus flexible par compétition. Le cas échéant, cela sera explicitement indiqué dans les conditions d'inscription.
- Un cheval ne peut être présenté que par un seul cavalier lors d'un concours.

- Un maximum de 3 chevaux par cavalier est autorisé (les autres seront hors classement), à l'exception du niveau Masters lors de compétition Internationale/Open.
- Un niveau avec moins de 3 participants pourra être monté à titre de présentation. Les prix en espèces et/ou en nature ne seront pas nécessairement prévus.

Les cavaliers ont la faculté de pouvoir participer "Hors Classement" aux conditions suivantes :

- Inscriptions aux mêmes conditions que les autres cavaliers (licence, immatriculation, délai d'inscription, prix des engagements etc.).
- Le cavalier participant "Hors Classement" doit l'indiquer lors de l'inscription.

L'organisateur ne sera pas responsable des accidents impliquant les participants et/ou leurs chevaux pendant le déroulement du concours (la période de concours débute le jour avant la compétition et se termine le lendemain de celle-ci).

1.6. RÈGLES AU PADDOCK

Le paddock d'échauffement et son utilisation doivent être supervisés par le ~~responsable ou par la commission correspondante~~ Commissaire au Paddock (voir point 2.3. Commissaire au Paddock). La manipulation des chevaux sera particulièrement observée.

Durant le concours :

- Paddock exclusivement réservé aux concurrents qui préparent directement une épreuve.
- Règles de courtoisie président au travail. Le travail au paddock doit se faire dans le calme, les cris et tout autre bruit sont à éviter.
- Priorité aux couples travaillant à main gauche.
- Marcher un cheval pour le maintenir échauffé, par une tierce personne, durant la reconnaissance du parcours du cavalier est autorisé.
- Les entraîneurs supervisant l'échauffement de leurs cavaliers doivent se tenir hors de la piste.
- Minimum 3 efforts doivent être mis en place par les organisateurs et chefs de piste. L'un d'entre eux devra être un saut d'obstacle dont le sens est ~~éventuellement~~ délimité par les fanions règlementaires : rouge à droite et blanc à gauche. Les mêmes efforts doivent être présents pour tous les cavaliers d'un même niveau.

Interdiction-Restriction au paddock :

- Mise à la longe n'est permise que si sa superficie le permet, sans gêne pour le travail en selle. Elle est soumise à l'autorisation du Commissaire de paddock.
- Travail à pied n'est pas autorisé.

- Seul le cavalier peut échauffé/monté son cheval, aucune autre personne n'est autorisée.
- Tout emploi abusif des aides (éperons, cravache ou autre) seront remarqués. Si celle-ci est utilisée de manière continue et si elle n'est pas prise en considération, le cavalier peut être disqualifié.
- Changer les efforts ou en construire d'autres durant l'échauffement n'est pas autorisé.

Cavaliers au paddock :

- En tenue de concours.
- Port du couvre-chef réglementaire obligatoire (sauf indication contraire : cf. section 1.2.2 Cavaliers).
- Présence des cavaliers dans la piste d'échauffement/paddock avant d'entrer en piste pour commencer leur épreuve. **et y retournent après leur épreuve.**
- Tous les participants doivent se conformer aux instructions de la personne responsable (Commissaire ou Steward) des départs.

2. OFFICIELS ET ORGANES

2.1. ORGANISATEURS

Les organisateurs sont soumis au règlement et à la réglementation de la WEB.

Les prochains points permettront d'aider et de guider les organisateurs à mettre en place tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation d'un concours. Ils constituent un **cahier des charges non exhaustif** portant notamment sur l'organisation, les infrastructures, les services requis et les contraintes techniques applicables.

a. Officiels et personnel auxiliaire

- ✓ Membres du jury (officiel)
 - Secrétaire pour chaque juge.
 - Préposé(s) chargées de la poste entre les jurys et la cellule administrative du concours.
- ✓ Chef de piste + Technicien (officiel) :
 - Gestion des efforts, des pistes (**sable**)
 - Préposé(s) à remettre chaque effort en état lors de chaque changement de concurrent.
 - Préposé(s) à l'ouverture et fermeture du rectangle de dressage à chaque changement de concurrent, sauf si une chicane est posée.

- Préposé chargé d'aplanir et de herser les pistes par intermittence.
- ✓ Commissaire paddock (officiel)
 - Assistant chargé d'aider le commissaire au paddock à l'entrée de piste.

Le même par épreuve et par piste

 - Veiller à ne pas bouger les efforts mis en place, ne rien ajouter, ne rien enlever, remettre les efforts ensemble si nécessaire.
 - Vérification ordre passage, timing, sang bouche/éperons.
 - En contact permanent avec le président du Jury (talkie-walkie).
- ✓ ~~Un ou des agents de sécurité en cas d'une proximité trop grande des pistes cavalier avec la voie publique — prévention des accidents de circulation — divagation des chevaux et des chiens.~~
- ✓ Un référent faisant l'agent de liaison entre les officiels, les volontaires, les responsables du lieu accueillant le concours, les participants.
 - Gestion de la cellule administrative du concours.
 - S'assurer que le timing est suivi de façon correct.
- ✓ Un speaker ~~maîtrisant bien le maniement des appareils mis à la disposition du président du concours et des organisateurs du cercle~~ pour diffuser la musique prévue lors des épreuves, des communiqués divers et assurer le décor musical durant les pauses, **playlist pour épreuves Maniabilité et Vélocité.**
- ✓ ~~Un préposé à la mise en place des divers types de véhicules se présentant sur le parking.~~
- ✓ Un responsable **sponsors** et remises des prix.
 - Ajouter le matériel des sponsors dans les pistes.
 - Préparer et amener les lots pour les remises des prix.
 - Mettre en évidence les prix et les sponsors.
 - Prendre des photos, vidéos de promotion.
- ✓ Un référent volontaires : répartition des tâches, gestion des lunchs, paiement des consommations
 - S'assurer que tous les volontaires sont en place.
 - Amener et s'assurer que tout le monde aie le matériel adéquat.
- ✓ Une personne en charge des juges
 - Gestion des lunchs et boissons.

- Si international, penser aux trajets juges vers l'aéroport, hôtel,...

✓ Un photographe

b. Cellule administrative présente sur le concours

✓ Accueil des officiels ~~et leur donner toute directive utile~~

- Donner dossier contenant : ordre de passage, les feuilles de juges préétablies.
- Prévoir pour les juges et officiels au moins un repas + boissons.

✓ Accueil des cavaliers et confirmation de présence, ~~adapter les ordres de passage préétablis~~ ~~rapporter les droits de participation non acquittés.~~

✓ Faire respecter le mieux possible le timing de la journée.

✓ Calcul, encodage et validation des résultats

- Validation des classements par les juges avant les publications en ligne.
- Si international: faire signer les résultats par le Président du Jury pour envoi vers la WAWE dans les 15 jours et archivage.

✓ Faire office de public relation.

✓ Contrôler le bon ordre de vaccinations.

✓ Répartition des boxes.

c. Check list – Préparation du concours – Secrétariat & Technique

✓ Confirmation des dates de concours auprès des lieux.

✓ Confirmation du nombre de pistes disponibles sur la journée de concours + dimensions et type de sol

- Si 2 pistes disponibles (1 piste de concours + 1 paddock), prévoir 25 participants maximum et minimum 1 juge.
- Si 3 pistes disponibles (1 paddock + 2 pistes concours), prévoir 45 participants maximum et minimum 2 juges.

✓ Création et publication de l'évènement en ligne

- Clôture des inscriptions min. 10 jours avant la date du concours. Si international, clôture min. 15 jours avant le concours pour validation.
- Modalités pratiques à indiquer : tarifs d'inscription, modalités de paiement, sponsors, réservation et tarifs boxes, parking, catering, etc.

- Pré-programme.

- ✓ Réception des parcours maniabilité et vélocité (version numérique)
 - Par niveau au minimum 10 jours avant la date du concours pour validation.

- ✓ Enregistrement des inscriptions
 - Vérification des licences et de l'immatriculation des chevaux.
 - Contrôle des obligations relatives au niveau dans lequel la combinaison peut ou ne peut pas concourir, ainsi que leur âge.

- ✓ ~~Enregistrement des résultats~~
 - Etablir l'organisation de la journée, ~~après la clôture des inscriptions, par niveaux et par épreuves~~
 - Ordre de passage, ~~numéro de tête,~~
 - Timing épreuves = temps de la reprise + temps de relecture du juge.
~~Prévoir pause entre niveaux pour officiels et volontaires.~~
 - Timing reconnaissance des parcours :
 - 15 min par parcours,
 - 1 reconnaissance par changement parcours,
 - minimum 10 minutes d'échauffement après la reconnaissance de parcours.
 - Planning global de la journée : horaires épreuves, changements de piste et remises des prix.
 - Si concours régional : ordre de passage reste celui du dressage pour chaque épreuve.
~~Si concours international : ordre de passage maniabilité selon résultats dressage. Ordre de passage vélocité selon résultats généraux.~~
 - ✓ ~~Fixer l'heure probable de la remise des prix~~
 - Préparer le logiciel d'encodage des points avec horaires, couples, parcours, préparation des publications en ligne.
 - Valider les horaires et parcours avec les juges par mail.

 - ✓ Préparer tous les imprimés nécessaires à la gestion administrative du concours
 - Reprises Dressage, Maniabilité, Vélocité // étiquettes ou via tablette.
 - One Pagers (juges, chef de piste, paddock officer).
 - Horaires, ordre de passage, parcours, listing volontaires.

- Règlement en vigueur.

- ✓ ~~Transmission des résultats à : WEB, ETAP et/ou FWE~~
- ✓ Prévoir une équipe de volontaires
 - l'agenda et les informer par email (lieu, tâches, horaire).
- ✓ Publication des horaires et détails pratiques
 - Sur le site internet et par e-mail aux inscrits et officiels
 - Parcours au maximum la veille du concours « sous réserve de validation par le juge le jour J ».
 - Parking, zone boxes, zone échauffement, où remettre les clefs-USB musique, zone concours, où valider son arrivée, lien résultats, etc.
- ✓ Apporter le matériel informatique
 - Baffles
 - Imprimante
 - PC et tablettes
 - Matériel de bureau (papier, agrafeuse, papier collant pour afficher horaires et parcours, stylos, soutien papiers pour juge, plaid, ...).
 - Si international : prévoir farde « documents signés ».

d. Check list – Préparation du concours – Technique

- ✓ ~~Sol des terrains d'échauffement et de compétition~~
- ✓ ~~Dimension des pistes~~
- ✓ Balisage + localisation des pistes – lettres, numéros, entrée de piste (voir Annexe 2) etc.
- ✓ ~~Paddock ou piste d'échauffement~~
- ✓ Installation du jury ~~Le cercle organisateur doit prévoir un~~
 - Emplacement : spacieux, propre, isoler du public, à l'abri des intempéries comme des ardeurs du soleil.
 - En Dressage, le président du jury doit se trouver en C, dans le prolongement de la ligne du milieu et distant du petit côté de 3 à 5 mètres (min. 2m en indoor).
 - Matériel: cloche pour le juge en "C", une table et des chaises.
- ✓ Installation de la sono
- ✓ Apporter le matériel du parcours

- ✓ Décoration des pistes
 - Emploi de fleurs, arbustes, plantes vertes ou tout autres végétaux.
 - Disposés en des endroits ne pouvant gêner ni les juges ni les combinaisons en piste.
 - Stables pour ne pas être abattus au premier coup de vent.
 - Placement des drapeaux et banderoles publicitaires des sponsors.

e. Check list – Préparation du concours – Lieu

- ✓ Parking avec préposé à la mise en place des divers types de véhicules se présentant.
- ✓ Gestion du catering (cafétaria, lunch...).
- ✓ Hébergement des chevaux
 - À charge du lieu accueillant la compétition
 - Mettre des boxes en location à la disposition des concurrents.
 - Boxes en bon état, propres, points d'abreuvement et points d'eau.
- ✓ Installation de la cellule administrative
 - Près des pistes de concours.
 - Dans un espace pouvant accueillir au moins 3 personnes
 - Matériel chaises et tables pouvant supporter un PC et autres matériels.
- ✓ Annuaire : médecin et vétérinaire de garde.

f. Après le concours

- ✓ Publier les résultats en ligne.
- ✓ Publier quelques photos (participants, sponsors etc.).
- ✓ Restitution propre et en bon état de tout ce qui a été fourni pour les besoins du concours (matériel prêté par WEB, ETAP, FWE, ou autres).
- ✓ Payer les forfaits juges et frais de déplacement.

2.2. JUGES

Sont considérées comme juges toutes les personnes physiques dûment nommées par les Ligues ou par la WEB

a. Jury :

- L'ensemble des juges désignés pour un concours constitue le jury.

- Le Président du Jury préside (occupe la position centrale en C), les autres juges sont désignés comme évaluateurs et placés premièrement aux extrémités du petit côté du rectangle, un de chaque côté, à l'opposé de l'entrée. Ensuite les deux autres membres du jury occupent une position au milieu des grands côtés du rectangle (en E et B), un de chaque côté.
 - Chaque membre du jury est isolé des autres afin de pouvoir porter une appréciation totalement indépendante. À cet effet, les membres du jury doivent être installés à des emplacements distincts.
 - Chaque juge doit disposer des services d'un scribe chargé de retranscrire ses commentaires sur les protocoles.
 - Le Président du Jury donne le signal de départ de l'épreuve de chaque concurrent en actionnant une cloche.
- b. Maximum à évaluer :
- Un maximum de 45 participants par juge est autorisé par concours (à l'exception : WAWE EC-WC).
 - Un minimum de 3 juges pour le Championnat de Belgique.+
- c. Circonstances fortuites ou exceptionnelles :
- Il appartient au Jury de statuer dans un esprit sportif se rapprochant le plus possible de l'esprit de ce règlement et du règlement international en vigueur ou de la F.R.B.S.E. et de la FEI.
- d. Instructions données par les juges :
- Doivent être strictement respectées,
 - Les remarques envers officiels peuvent mener à l'exclusion du concours.
 - Aucune décision ne peut être contestée sur le terrain et pendant les épreuves avec aucun des officiels sous peine d'exclusion.
 - Le Président du Jury est autorisé à éliminer un cavalier qui maltraite son cheval, à tout moment de la compétition.
 - En cas de comportements indésirables d'un cavalier ou personnes de l'entourage, le juge transmettra un rapport des faits à la WEB. Cette dernière après analyse prendra les décisions adéquates.
- e. Colonne remarques :
- En Dressage et Maniabilité toute marque en dessous de 6 devrait être justifiée dans la zone « remarque » du protocole.
- f. Présence des officiels:
- Doit être présent 30 minutes avant la première épreuve et rester 30 minutes après la dernière épreuve pour laquelle il a été désigné.
- g. Implication avec des concurrents sélectionnés:
- Ne peuvent faire partie du jury du Championnat de Belgique.
 - Cette incompatibilité doit être communiqué à la WEB.

2.3.COMMISSAIRE DE PADDOCK

Le comité organisateur désigne un Commissaire au paddock **et être présent au paddock d'échauffement.**

Celui-ci doit notamment veiller :

- ✓ Au maintien de la discipline au paddock et au respect de son usage (voir point **1.6. Règles au paddock**)
- ✓ Au respect de l'esprit sportif et du bien-être des chevaux.
- ✓ Au respect des obligations concernant tenue, harnachement, équipement.
- ✓ Organiser l'entrée des concurrents sur le rectangle de compétition, conformément à l'ordre de passage et au respect de l'horaire.
- ✓ Que personne ne s'approche du cheval pendant la vérification du cheval (avant et après).

Signaler :

- ✓ Directement au Président du Jury, avant le départ du prochain concurrent.
- ✓ Tout incident survenu pendant la période d'échauffement.
- ✓ Informer de toute irrégularité (traces de sang, anomalies harnachement ou tenue etc.).

Avant et directement après une épreuve :

- ✓ Vérifier à l'entrée de piste pour chaque épreuve le serrage de la muserolle avec l'index entre la joue du cheval et la muserolle.
- ✓ Vérifier le contrôle de la gourmette: une gourmette correctement ajustée entre en contact avec le menton lorsque le mors a tourné d'environ 45° dans la bouche du cheval, sous l'action des rênes.
- ✓ Vérifier présence de sang en utilisant de gants (différente pour chaque cheval) :
 - Les protections des chevaux (cloches, guêtres, bandages...).
 - Les membres des chevaux.
 - Les flancs, la bouche et le nez.

Celui-ci devra veiller :

- ✓ Présence de bouchon d'oreilles sous les bonnets. Les bonnets doivent être enlevés après chaque épreuve lors de la vérification du cheval par le Commissaire au Paddock.

Les fonctions du Commissaire au paddock et du Steward éventuel sont officielles pendant toute la durée du concours. Les concurrents sont tenus d'obtempérer à leurs injonctions.

2.4. VÉTÉRINAIRE, MÉDECIN, MARÉCHAL FERRANT

Pour toutes les épreuves, un annuaire reprenant les coordonnées d'un vétérinaire de garde reconnu, d'un médecin de garde accrédité ainsi qu'un maréchal ferrant devra être mis à disposition de tous. L'organisateur est responsable de cela.

2.5. CAVALIERS

2.5.1. LES DROITS

- a. Chaque concurrent a droit à des conditions techniques, humaines et sportives appropriées pour la pratique de la discipline lors du concours.
- b. Les participants peuvent concourir avec plusieurs chevaux, à condition de respecter les exigences propres à chaque niveau et sans perturber l'organisation normale du concours. (voir 1.5. INSCRIPTION)
- c. Tout concurrent peut contester une décision du jury ou des officiels.
 - La réclamation doit être formulée par écrit et comporter la demande précise ainsi qu'un exposé des motifs.
 - Un dépôt de garantie de 100 € est exigé.
 - Le délai de dépôt prend fin dès le commencement de l'épreuve si le motif est connu au préalable ou 1/2 heure après la publication des résultats si l'opposition a eu lieu au cours de l'épreuve ou que les résultats sont objectés.
 - La protestation sera prise en charge par une assemblée composée du Président du Jury, d'un représentant de l'organisation et d'un concurrent expérimenté qui n'est pas dans le même niveau que le plaignant.
 - La décision de cette assemblée est définitive et sans possibilité de remboursement.
- d. Les participants peuvent recevoir leur protocole après leur épreuve, une fois les résultats publiés et après l'expiration du délai prévu pour d'éventuelles réclamations (minimum 30 minutes).

2.5.2. LES OBLIGATIONS

- a. Les participants doivent suivre le règlement de la WEB et respecter toutes les décisions du jury (voir points : 2.5.1. Les droits c. + 2.2. Juge d.).
- b. Lors des Championnats le couple cavalier/cheval est obligé de participer à la remise des prix. L'absence injustifiée provoquera une disqualification. Pendant la remise de prix, la tenue et le harnachement doivent être ceux du concours, mais des bandages, des cloches ou des guêtres sont admis.

Toute paire présentée "Hors Classement" ne peut participer à la remise des prix et ne peut bénéficier d'un prix en espèces et/ou en nature, ni du ruban d'honneur et de la plaque d'écurie, sauf décision contraire des organisateurs.

c. Afin d'identifier le couple cavalier/cheval, les chevaux doivent toujours porter un numéro de tête durant et après l'épreuve.

d. Sur toute la durée du concours, tout niveau confondu, le cavalier doit utiliser la main droite pour gérer les obstacles nécessitant d'être manipulé. Jusqu'à la fin de l'année 2026, les cavaliers pourront néanmoins utiliser la main droite pour tenir les rênes et la main gauche comme main active pour les efforts.

2.6. DOPAGE

Les règles de dopage sont appliquées selon les directives de la FEI.

3. LES ÉPREUVES ET CONCOURS D'ÉQUITATION DE TRAVAIL

3.1. GENERAL

3.1.1. CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE

L'organisateur ou le Président du Jury peuvent demander un contrôle vétérinaire des chevaux à tout moment durant les épreuves.

De même, les contrôles antidopage peuvent être effectués conformément aux dispositions de la FEI.

- Championnats nationaux un contrôle avant le début du concours est recommandé.
- Compétitions internationales, tous les chevaux seront soumis à une inspection vétérinaire avant la compétition.

Les vaccinations doivent être conformes à la législation (voir FRBSE). Un contrôle lors de chaque épreuve est recommandé.

3.1.2. ORDRE DE DÉPART

L'ordre de départ de l'épreuve de Dressage est affiché publiquement (via e-mail, média sociaux, site internet ou autre), minimum 2 jours avant le début du concours.

Lors des Championnats (inter-)nationaux :

- Tirage au sort

- par l'organisateur ou un juge.
- Alternativement, l'ordre de départ peut être dans l'ordre alphabétique des noms des chevaux ou des cavaliers.
- Publication :
 - Après vet-check
 - minimum 2h avant le début de l'épreuve.
- L'ordre de départs de Maniabilité et de Vélocité
 - Sens inverse du classement individuel général.

Lors des concours régionaux :

- Tirage au sort
 - L'épreuve de Dressage peut être tiré au sort par l'organisateur.
 - Peut déterminer l'ordre en fonction de la proximité géographique des cavaliers.
- L'ordre de départ de Maniabilité et de Vélocité
 - Peut conserver l'ordre de départ initialement déterminée pour l'épreuve de Dressage.

Entrer en piste pour les épreuves :

- Les concurrents sont responsables de se présenter en piste dans l'ordre établi.
- Après l'appel au paddock et vérification du commissaire paddock, les cavaliers ont 60 secondes pour rentrer en piste.
- **En Dressage**, les cavaliers sont autorisés à
 - Entrer et à faire le tour de la piste en dehors du carré sauf contre-indication.
 - Saluer et se présenter au jury.
 - Après que la cloche ait retenti, les cavaliers ont 60 secondes pour débuter leur épreuve.
- **En Maniabilité et Vélocité**, les cavaliers sont autorisés à
 - Entrer et saluer le jury
 - Faire le tour de la piste
 - Demander à changer la position de la garrocha
- Le non-respect entraînera une disqualification.

3.1.3. SYSTÈME D'ÉVALUATION DÉPLACÉ AU POINT 4

Lors des épreuves de Dressage, les juges attribueront des notes pour les figures définies dans le protocole de Dressage, les ½ points sont acceptés.

Pendant l'épreuve de Maniabilité, les juges octroient une cotation pour chaque effort qui a été effectué, les demi-points (0,5) sont acceptés.

En Dressage et Maniabilité toute marque en dessous de 6 devrait être justifiée dans la zone « remarque » du protocole.

L'épreuve de Vélocité est évaluée sur base du temps.

Il y aura un classement par épreuve. L'ensemble des points de Dressage, Maniabilité et Vélocité définissent le classement général.

Pour l'épreuve de Tri de bétail, l'évaluation est basée sur le temps. Le Tri de bétail a un classement à part.

• La performance du couple cavalier/cheval est évaluée :

- Le degré d'entraînement du cheval,
- L'assise et position du cavalier,
- L'utilisation des aides,
- L'assurance et l'influence du cavalier,
- L'exactitude des figures et l'abord des efforts.

• Les exercices et efforts :

- évalués par les juges lors des épreuves. Sont numérotés et définis dans les protocoles.

• Les exercices de Dressage et les efforts de Maniabilité seront notés comme suit (0 à 10 points) :

- 10 Excellent
- 9 Très bien
- 8 Bien
- 7 Plus que satisfaisant
- 6 Satisfaisant
- 5 Suffisant
- 4 Insuffisant
- 3 Inadéquat
- 2 Mauvais
- 1 Très mauvais
- 0 Non exécuté

• Coefficients et points :

Il y aura un classement par épreuve.

- Les épreuves de Dressage, Maniabilité et Vélocité sont évaluées de la même manière pour le classement général. Le Tri de bétail a un classement à part.

— Dans chaque épreuve, les points doivent être attribués comme suit :

- 1^e = $n + 1$
- 2^e = $n - 1$
- 3^e = $n - 2$
- 4^e et suivants = $n - 3$ etc.

Où "n" = nombre de participants à l'épreuve pour chaque niveau.

— Elimination dans une épreuve :

- reçoivent zéro point pour ce test.

— Niveau WEO :

- un effort non effectué ne mène pas à l'élimination mais obtient le score « zéro ». Il n'y aura pas de classement à part.

• Classement général :

— Établi sur la base des participants ayant terminé correctement l'ensemble des épreuves.

— Un cavalier éliminé dans une épreuve ne peut en aucun cas être classé devant un cavalier ayant réalisé toutes les épreuves sans élimination.

— Le classement est ensuite déterminé en fonction du nombre de points obtenus.

— Égalité de points au classement final :

- La note de Dressage la plus élevée sera prise en compte pour tous les niveaux à l'exception du niveau WEO.
- En niveau WEO les points de Maniabilité seront pris en compte en cas d'ex-aequo.

— Total des résultats d'une épreuve :

- En pourcentage
- Est égal à la somme des points reçus, divisés par le nombre d'exercices.

— Les paires "Hors Classement" ne sont pas considérées comme partantes et n'entrent donc pas en compte pour la détermination du nombre de paires à classer.

3.1.4. CORRECTIONS SUR LE PROTOCOLE ET SCORES NON ÉMIS

~~Toute correction ou rature sur les protocoles doivent être signés par le juge concerné. Dans le cas contraire, l'organisateur n'attribue pas la note correspondante tant que le juge ne l'a pas confirmé.~~

3.2. PISTE D'EPREUVES

L'endroit des épreuves doit être :

- Un terrain plat et exempt de pierres.
- Le sol de préférence en sable. ~~Ce qui convient le mieux au sport équestre.~~
- Le sol peut également être couverts d'herbe.

Le carré de Dressage :

- Mesure 20 x 40 mètres.
- Les lisses d'une hauteur de maximum 50 cm.
- Le contour de piste doit être à au moins 2 m de la limite extérieure du parcours si le terrain est suffisamment grand. Sinon, il sera installé de manière à assurer les meilleures conditions sportives pour les participants.
- Si l'épreuve a lieu dans un manège, les côtés de celui-ci peuvent représenter la limite du carré.
- L'entrée de piste doit avoir une largeur d'environ 2 m. L'entrée se trouve de préférence au milieu du petit côté, en face du président du jury.
- L'entrée ne doit pas nécessairement être fermée.

La piste de Maniabilité :

- ~~Il n'y a pas de dimensions fixes~~ Les dimensions idéales et recommandées sont de 70 x 40 m.

La piste d'échauffement :

- Doit être à proximité des épreuves
- Doit être le plus identique possible (sol) à la piste.
- Les autres chevaux doivent se trouver à au moins de 5 m des pistes de concours afin de ne pas perturber l'épreuve en cours.

~~Les épreuves de Dressage suivent les règles de la FEI (lettres).~~

Si possible, le public doit se trouver à 2 m de la piste.

Il est interdit, sous peine de disqualification, au couple cavalier/cheval d'utiliser la piste de compétition à tout moment autre que celui où il effectue sa présentation.

Sauf circonstances exceptionnelles annoncées par le **Président du Jury** en accord avec le **Chef de Piste**.

3.3. ÉPREUVES

3.3.1. DRESSAGE

Protocoles :

- Imposés en fonction des niveaux.
- Peut être lu dans le niveau WEO.

Déroulement de l'épreuve :

- Entrer et à faire le tour de la piste en dehors du carré sauf contre-indication.
- Saluer et se présenter au jury.
- Après que la cloche ait retenti, les cavaliers ont 60 secondes pour débuter leur épreuve.
- L'épreuve commence dès l'entrée (ou le doubler, en fonction des infrastructures) dans le carré de Dressage.
- Le salut président du jury (en C) se fera toujours face à un cheval immobile. Les cavaliers portant un chapeau l'enlèvent avec la main droite et les cavaliers/cavalières portant un casque saluent avec un léger baissement de tête et un mouvement du bras droit vers le bas et sur le côté.
- Durant l'épreuve, aucun commentaire du speaker ne doit être fait sur l'histoire du cheval et/ou du cavalier. Cela peut être fait pendant la phase d'échauffement.
- Il est fortement conseillé d'effectuer l'épreuve avec une musique **adaptée** au déroulement du protocole. Les participants doivent mettre à disposition leur support musical sur un stick USB permettant une utilisation directe dès le commencement de l'épreuve. Si un cavalier ne possède pas de musique, une musique lui pourra lui être attribué sans obligation de la part de l'organisation.
- Le participant doit lever le bras **à l'extérieur du carré** avant l'entrée (ou le doubler, en fonction des infrastructures) dans le carré de Dressage pour indiquer le lancement de la musique.
- L'épreuve se termine par la sortie du carré.
- Rappel : Aucune protection (ex. : guêtres, bandes etc.) ne sont autorisées en Dressage.

3.3.2. MANIABILITÉ

L'épreuve de Maniabilité est en continuité directe avec l'épreuve de Dressage. Les mêmes exigences techniques doivent y être appliquées.

Cette épreuve sert à démontrer les capacités du cavalier et du cheval à surmonter calmement, précisément et harmonieusement (cadence, régularité et franchise) un certain nombre d'efforts. Ces efforts représentent les difficultés pouvant être rencontrées dans le travail rural.

Le jury évalue :

- Le passage des efforts selon les critères d'exécution,
- La réalisation exacte de l'effort,
- Le comportement du cheval par rapport aux critères imposés : tels que les flexions, le calme, l'acceptation des aides ou ce qui pourrait mettre en évidence l'empathie existant entre le couple cavalier/cheval.

~~Il est important de garder à l'esprit que les niveaux les plus bas ont été créés dans une optique de découverte pour les jeunes chevaux et cavaliers débutants. Il est donc recommandé d'adapter les parcours en conséquence (difficulté, nombre d'effort etc.) afin qu'une progression puisse être remarquée entre les différents niveaux. Le terme effort désigne une difficulté que le concurrent doit affronter.~~ Déplacer point 1.2.1. Niveaux

Les efforts :

- Sont clairement numérotés dans un ordre défini.
- Les numéros des efforts seront toujours placés à droite de l'effort et aussi clairement visibles que possible depuis l'effort précédent.
- Certains efforts sont délimités (obligatoirement) par des balises rouges et blanches (rouge à droite et blanc à gauche).
- Les balises indiquent l'entrée et la sortie de l'effort (rouge à droite, blanc à gauche). Voir ci-dessous et [la liste des efforts avec/sans balises](#). Voir [Annexe 9](#) pour la liste des efforts et leurs balises.
- La distance entre 2 efforts ne devrait jamais être idéalement être d'au moins de 10 mètres. Mais toujours adaptable à la taille de la piste.

Réalisation d'un effort :

- Passer l'effort dans la bonne direction par les marques d'entrée
- Effectuer les manœuvres techniques nécessaires pour surmonter l'effort
- Sortir de l'effort par les marques de sortie

Le parcours :

- Le chef de piste concevra le parcours et le fera approuver au préalable par le jury.
- Le Président du Jury peut, à tout moment, changer les efforts ou la difficulté de l'effort. Cela doit être communiqué aux participants lors de la reconnaissance du parcours.
- La ligne de départ et d'arrivée doit être clairement marquée.

- Chaque effort peut être décoré. Les ornements ne doivent pas entraver le passage de l'effort.
- Les plans du parcours doivent être affichés au début du concours ou minimum 2 heures avant le début des épreuves.

a. **Les participants entrent dans la piste d'après la liste de départ.**

Déroulement de l'épreuve :

- Entrer et saluer le président du jury, avant que la cloche ait été sonnée.
- **Faire le tour de la piste.** Le cavalier est autorisé à vérifier que tous les éléments du parcours soient bien positionnés (ex. : **cup**, garrocha **etc.**) avant que la cloche n'ait été sonnée. Un cavalier qui franchit la ligne de départ accepte le parcours tel qu'il est présenté.
- Lors que le président du jury sonne la cloche, le participant a 60 secondes pour commencer l'épreuve.
- **L'épreuve commence dès le franchissement de la ligne de départ.**
- Le franchissement d'un effort APRÈS le signal de la cloche MAIS AVANT le franchissement de la ligne de départ n'entraîne pas la disqualification, sauf si le cavalier montre ainsi l'effort à son cheval.
- Le franchissement d'un effort non terminé APRÈS avoir franchi la ligne de départ entraîne la disqualification immédiate.
- L'épreuve s'achève lorsque le couple cavalier/cheval a franchi correctement tous les obstacles dans l'ordre correct et après avoir passé la ligne d'arrivée.
- **L'épreuve se termine par salut du Président du Jury.**

Nombre minimal d'effort (voir annexe 1) :

- WE0: 8 efforts
- WE1: 8 efforts
- WE2: 10 efforts
- WE3 + WE4: 12 efforts

3.3.3. VÉLOCITÉ

Les règles pour la Vélocité sont identiques à celles de la Maniabilité.

Le chrono débute au passage de la ligne de départ et se termine lors du passage de la ligne d'arrivée.

Le salut du jury est obligatoire **uniquement avant** la sonnerie de **cloche et après le passage de la ligne d'arrivée.**

Le parcours de Vélocité peut varier du parcours de Maniabilité.

3.3.4. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Avant le début de l'épreuve de Maniabilité, la piste sera ouverte aux cavaliers, ~~les concurrents doivent faire une reconnaissance du parcours, à pied, dans leurs tenues de concours.~~ Si le parcours de Vélocité diffère de la Maniabilité, une nouvelle reconnaissance du parcours sera organisée. La suppression d'un effort n'est pas considérée comme changement de parcours.

~~Seuls les juges, officiels, cavaliers et entraîneurs sont autorisés à participer à la reconnaissance du parcours. Les cavaliers et officiels qui entrent dans la carrière en dehors du créneau horaire prévu pour la reconnaissance doivent être disqualifiés.~~

Nous recommandons une reconnaissance accompagnée du juge pour les niveaux WE0 à WE1, et une reconnaissance autonome pour les niveaux WE2 à WE4.

Le jury sera toujours présent afin de répondre aux éventuelles questions.

Déroulement d'une reconnaissance de parcours :

- Annonce de l'ouverture et la fermeture de la piste par le président du jury avec une cloche ~~ou oralement~~.
- **Temps minimum pour la reconnaissance de parcours : 15 minutes.**
- Il est interdit ~~aux cavaliers et autres~~ de modifier l'implantation et la disposition d'un effort.
- Il est autorisé de toucher et de réaliser les efforts.
- **Toute question ou ajustement d'un effort doit être demandé au Président du Jury et/ou Chef de piste.**
- Après le signal de clôture de la piste, aucun participant n'est autorisé à entrer dans la piste. Plus aucune modification de parcours ne peut être faite.
- L'épreuve commencera ~~environ~~ au minimum 10 minutes plus tard pour permettre au premier concurrent de réchauffer son cheval.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION – FAUTES – ELIMINATIONS

Les épreuves sont cotées sur base de la feuille d'évaluation (voir Annexe 3 ~~pour le Dressage~~ et Annexe 6 ~~pour la Maniabilité~~)

4.1. SYSTÈME D'ÉVALUATION

Lors des épreuves de Dressage, les juges attribueront des notes pour les figures définies dans le protocole de Dressage.

Pendant l'épreuve de Maniabilité, les juges octroient une cotation pour chaque effort qui a été effectué.

En Dressage et Maniabilité toute marque en dessous de 6 devrait être justifiée dans la zone « remarque » du protocole.

L'épreuve de Vélocité est évaluée sur base du temps.

Il y aura un classement par épreuve. L'ensemble des points de Dressage, Maniabilité et Vélocité définissent le classement général.

Pour l'épreuve de Tri de bétail, l'évaluation est basée sur le temps. **Le Tri de bétail a un classement à part.**

- La performance du couple cavalier/cheval est évaluée :
 - Le degré d'entraînement du cheval,
 - L'assise **et position du cavalier**,
 - **L'utilisation** des aides,
 - L'assurance et l'influence du cavalier,
 - L'exactitude des figures et l'abord des efforts.
- Les exercices et efforts :
 - **évalués par les juges lors des épreuves** Sont numérotés et définis dans les protocoles.
- Les exercices de Dressage et les efforts de Maniabilité seront notés comme suit (0 à 10 points), les ½ points sont acceptés :
 - 10 Excellent
 - 9 Très bien
 - 8 Bien
 - 7 Plus que satisfaisant
 - 6 Satisfaisant
 - 5 Suffisant
 - 4 Insuffisant
 - 3 Inadéquat
 - 2 Mauvais
 - 1 Très mauvais
 - 0 Manquement à l'exécution de l'exercice

- Les points de pénalité doivent être inscrits uniquement sur la feuille de notes du Président du Jury, même si le signalement de ces faits est effectué par l'un des membres du Jury.
Si le Président du Jury relève une faute, celle-ci doit également être notée par les autres juges.
- Même en cas de disqualification possible, les juges doivent noter l'intégralité de la prestation du concurrent durant l'épreuve jusqu'à son terme, après quoi ils se réuniront pour prendre une décision.

- Coefficients et points :

Il y aura un classement par épreuve.

~~Les épreuves de Dressage, Maniabilité et Vélocité sont évaluées de la même manière pour le classement général. Le Tri de bétail a un classement à part.~~

- Dans chaque épreuve, les points doivent être attribués comme suit :
 - 1^e = n + 1
 - 2^e n - 1
 - 3^e n - 2
 - 4^e et suivants n - 3 etc.

Où "n" = nombre de participants à l'épreuve pour chaque niveau.

- Elimination dans une épreuve :
 - reçoivent zéro point pour ce test.
- Niveau WEO :
 - un effort non effectué ne mène pas à l'élimination mais obtient le score « zéro ». Il n'y aura pas de classement à part.

- Classement général :

- Établi sur la base des participants ayant terminé correctement l'ensemble des épreuves.
- Un cavalier éliminé dans une épreuve ne peut en aucun cas être classé devant un cavalier ayant réalisé toutes les épreuves sans élimination.
- Le classement est ensuite déterminé en fonction du nombre de points obtenus.
- Égalité de points au classement final :

- La note de Dressage la plus élevée sera prise en compte pour tous les niveaux à l'exception du niveau WEO.
 - En niveau WEO les points de Maniabilité seront pris en compte en cas d'ex-aequo.
- Total des résultats d'une épreuve :
 - En pourcentage
 - Est égal à la somme des points reçus, divisés par le nombre d'exercices.
 - Les paires "Hors Classement" ne sont pas considérées comme partantes et n'entrent donc pas en compte pour la détermination du nombre de paires à classer.

4.1.2. CORRECTIONS SUR LE PROTOCOLE ET SCORES NON ÉMIS

Toute correction ou rature sur les protocoles doivent être signés par le juge concerné. Dans le cas contraire, l'organisateur n'attribue pas la note correspondante tant que le juge ne l'a pas confirmé.

4.2.GÉNÉRAL

4.2.CHEVAL

- Régularité des mouvements
- Qualité des transitions
- Soumission des aides
- Harmonie des mouvements
- Rythme, liberté et régularité des allures
- Impulsion
- ...

4.3.CAVALIER

- Position en selle
- Facilité de mouvements, stabilité
- Utilisation des aides
- ...

4.4. ALLURES PAR NIVEAU EN MANIABILITÉ

WEO:

- Au galop, trot ou pas **en fonction du parcours.**
- Le galop est recommandé entre les efforts.
- Les transitions trot/galop/trot effectuées correctement peuvent recevoir une meilleure appréciation des juges.
- Les obstacles eux-mêmes sont exécutés au pas ou au trot, jamais au galop.

WE1:

- Au galop.
- Les transitions au pas **ou trot.**
- Changements de pied de ferme à ferme.
- **Les transitions par le trot recevront une appréciation de maximum 5 par les juges.**

WE2 à W4:

- Au galop.
- Les transitions au pas.
- Changements de pied en l'air.

4.5. CRITÈRES DE DISQUALIFICATION

4.5.1. MOTIFS DE DISQUALIFICATION DANS *TOUTES LES ÉPREUVES*

- Entrer dans la carrière avant que le Président du Jury n'ait donné son autorisation.
- Mettre plus d'une minute pour commencer l'épreuve après que la cloche a sonné.
- Utilisation de deux mains pour guider le cheval (WE4 Masters).
- Toucher le cheval avec la cravache ou utiliser la cravache pour apporter une quelconque aide.
- Chute du cavalier. On considère qu'il y a chute du cavalier, lorsque celui-ci se retrouve hors de la selle et qu'il touche le sol avec une partie de son corps.
- Chute du cheval. On considère qu'il y a chute du cheval **lorsqu'une partie autre que les sabots l'épaule et la hanche** touche **simultanément** le sol.
- Caresser le cheval ou toucher son encolure devant les rênes : 5 points de pénalité sur la moyenne finale, jusqu'à un maximum de 2 fois.
Les cavaliers seront disqualifiés s'ils caressent ou touchent le cheval 3 fois.
Exception : les Juniors peuvent toucher l'encolure du cheval pour des raisons de sécurité.
- Muserolle ou gourmette trop serrée.
- Mors / harnachement / équipement incorrects.
- Si le cheval présente du sang aux naseaux ou sur les flancs, ou montre des signes de boiterie :

- Si le Juge soupçonne la présence de sang frais à n'importe quel endroit du cheval, il pourra arrêter l'épreuve pour une vérification. S'il y a présence de sang frais, le cheval sera éliminé et la décision est sans appel. Si le juge constate que lors de la vérification, il n'y a pas de sang frais, la paire peut reprendre et terminer l'épreuve.
- Lorsque le Commissaire au Paddock constate du sang frais à n'importe quel endroit sur le cheval lors du contrôle à la fin de l'épreuve, il en informera le jury qui analysera la situation et éliminera si nécessaire la paire cavalier/cheval.
- Si une paire cavalier/cheval n'est pas apte à exécuter les exigences du niveau présenté.
- **A VÉRIFIER WAWE :** Toute intervention ou assistance d'un tiers, orale ou par signes, etc. (écouteurs et/ou tout système électronique permettant la communication) donnée au cavalier ou au cheval est considérée comme une assistance non autorisée. Toute "aide non-autorisée" entraînera l'élimination immédiate.

~~Boiterie du cheval. En cas de boiterie caractérisée, le Juge avertit le concurrent et peut postposer son passage dans l'épreuve dans l'attente de la visite d'un vétérinaire agréé. Si l'élimination est décidée, cette décision est sans appel. Le cheval déclaré boiteux ne peut plus concourir dans une autre épreuve du concours dans lequel il s'est inscrit.~~

~~Pour les Masters : toucher les rênes, au-delà de la main tenant les rênes, avec la main libre.~~

~~Pour tous les cavaliers : se tenir à sa selle ou une partie.~~

Elimination de l'entièreté des épreuves :

- Si le cavalier maltraite le cheval à n'importe quel moment de la compétition
- Comportement inapproprié du cavalier
- Deuxième disqualification pour signes de boiterie

4.5.2. AUTRES MOTIFS DE DISQUALIFICATION EN DRESSAGE

- Si les quatre sabots du cheval dépassent le périmètre du rectangle / quittent la carrière.
- Si plus de 10 secondes sont nécessaires pour effectuer un mouvement en avant. Toutefois, toute défense qui met le cavalier en danger, ou le cheval lui-même, les juges ou le public, entraînera l'élimination même avant les 10 secondes, et ce, pour des raisons de sécurité.
- Si le cavalier dépasse la limite de temps maximale, il peut poursuivre l'épreuve, mais le juge cesse d'attribuer des points. Chaque épreuve de dressage a un temps maximum alloué son exécution. Le temps court à partir du début du salut du cavalier et se termine au salut. Le juge en C utilise un chronomètre à cet effet.

Les exercices exécutés au-delà de la limite de temps reçoivent la note de "ZERO".

Dans ce cas, le juge à C informe les autres juges de cette faute de temps immédiatement après avoir salué. Le juge en C décide s'il mesure la faute de temps. S'il la mesure, la limite de temps doit s'appliquer à tous les cavaliers du même niveau.

Erreur de parcours et d'exécution :

Une " erreur de parcours " est : la mauvaise exécution de l'ordre des exercices de la reprise.

- Le Président du Jury avertit le cavalier en sonnant la cloche. Le Juge indique, si besoin, le point où le cavalier doit reprendre la reprise et le mouvement suivant à exécuter, puis il le laisse continuer seul.
- Il appartient au Président du Jury de décider s'il sonnera ou non dans les cas où le son de la cloche pourrait inutilement entraver la fluidité du déroulement de la reprise (par exemple, si le concurrent exécute une transition du trot rassemblé au pas rassemblé en E au lieu de K). Toutefois, si le juge n'a pas sonné dans un tel cas mais que la reprise prévoit de présenter à nouveau le même mouvement et que le concurrent fait à nouveau la même faute, il ne sera pénalisé qu'une seule fois.
- Le fait de décider s'il y a eu une faute de parcours ou non reste à la seule discrétion du juge en C. Le score des autres juges sera adapté en conséquence.
- Un concurrent ne peut pas répéter un mouvement sauf si le juge en C décide d'une erreur de parcours (en sonnant). Si, toutefois, un concurrent a commencé un mouvement et tente de le représenter, les juges ne prendront que la première exécution en compte et le concurrent sera pénalisé simultanément d'une erreur de parcours.

Erreur non vue par le jury :

- Le concurrent bénéficiera du doute et ne sera donc pas pénalisé pour l'erreur en question.

Pénalités (tous niveaux)

Les pénalités sont à déduire du total de points obtenus sur la feuille de chaque juge.

- 1^{re} erreur : - 5 pts ;
2^e erreur : - 5 pts ;
3^e erreur : élimination

Autres fautes avec ÉLIMINATION

- Si la présentation de la reprise va à l'encontre du bien-être du cheval

4.5.3. AUTRES MOTIFS DE DISQUALIFICATION EN MANIABILITÉ ET VÉLOCITÉ

Reconnaissance :

- Les cavaliers et/ou non-officiels qui entrent dans la carrière en dehors du créneau horaire prévu doivent être disqualifiés.

Saluer le Président du Jury :

- Ne pas saluer le président du jury en début et fin d'épreuve en Maniabilité.
- Ne pas saluer le président du jury en début d'épreuve de Vélocité.

Ligne de départ et d'arriver :

- Franchir la ligne de départ avant que la cloche ait sonné.
- Franchir la ligne de départ ou d'arrivée dans le mauvais sens.
- Ne pas franchir la ligne de départ et/ou d'arrivée.
- Franchir la ligne d'arrivée avant la fin du parcours. Le franchissement de la ligne de départ (si différente de la ligne d'arrivée) n'entraîne pas l'élimination.

Pendant l'épreuve :

- Présenter un obstacle de manière ostensible (ex. : tourner autour, arrêter le cheval à côté etc.) ou passer un effort avant de commencer l'épreuve (ex.: le pont, le pen, l'eau...)
- Le cavalier est autorisé à demander un autre positionnement de la garrocha avant le commencement de l'épreuve. Pour cela, le concurrent doit en faire la demande au Président du Jury. Le Président du Jury ou un membre de l'équipe d'organisation est autorisé à repositionner la garrocha correctement. Si le cavalier modifie lui-même la position de la garrocha ou de tout autre obstacle, il sera disqualifié.
- Ne pas corriger une erreur de parcours / faute.
- Ne pas franchir les fanions d'entrée ou de sortie.
- Refus d'avancer pendant une période supérieure à 15 secondes.
- Franchir un obstacle qui n'a pas encore été effectué après que la cloche a sonné.
- **Renverser un obstacle – ou une partie d'un obstacle – qui n'a pas encore été effectué.**
- Changer de main « de travail » pendant l'épreuve
(ex. si le cavalier effectue la porte avec la main droite, il ne peut pas sonner la cloche avec la main gauche).
- Mauvaise séquence dans le parcours : l'effort (x+1) est passé sans avoir au préalable passé le x.
- Ne pas passer l'effort dans le bon sens.

Erreur de parcours à l'intérieur d'un obstacle :

- 5 points de pénalité sur la moyenne finale pour chaque faute, jusqu'à un maximum de 2. Les cavaliers commettant 3 fautes seront disqualifiés.
- Pour qu'une erreur dans un obstacle soit considérée comme une erreur de parcours et non comme une disqualification, le cavalier doit commencer l'obstacle correctement. En cas d'erreur dans l'obstacle, le cavalier peut la corriger s'il recommence l'obstacle et s'il n'est pas déjà entré dans l'obstacle suivant.
- Ne pas remettre un/une partie de l'effort renversé si cela empêche l'effort d'être complété correctement (sauf pour les cavaliers Juniors - ils n'ont pas besoin de descendre pour redresser un obstacle et peuvent se faire rendre la garrocha par un officiel)
- **Les Juniors qui renversent un obstacle ou une partie d'obstacle ne sont pas tenus de le remettre en place. Cette faute sera sanctionnée par la note 0 attribuée par le jury. Un cavalier Junior recevant plus de deux notes de 0 sera disqualifié.**

Refus :

- 3 refus d'exécuter le même obstacle :
 - Niveau WEO : les participants peuvent passer à l'effort suivant après le troisième refus, l'effort refusé sera évalué à 0 points.
 - Niveaux WE1 à WE4 : seront éliminés après 3 refus sur un même effort, mais pourront, si le jury l'autorise et s'ils le souhaitent, terminer leur parcours.

5. EFFORTS

Le terme "effort" désigne un exercice que la paire cavalier/cheval doit exécuter. Seuls les efforts décrits dans ces paragraphes peuvent être utilisés lors des compétitions.

Le tracé du parcours :

- **Tous les obstacles doivent garantir la sécurité du cavalier et du cheval. En conséquence, les arêtes vives, surfaces glissantes, tracés dangereux, etc. ne sont pas autorisés. Si un obstacle est considéré comme dangereux, il doit être exclu de la compétition. La décision appartient au Président du Jury.**
- **Efforts sont numérotés selon l'ordre dans lequel ils doivent être effectués, le numéro étant placé à droite des fanions d'entrée.**
- **Chaque effort fait partie d'un tracé qui doit être respecté.**
- **Certains efforts sont signalés par des drapeaux ou des cônes rouges et blancs (rouge à droite et blanc à gauche).**
- **Établi de manière à permettre l'exécution des exercices par des cavaliers tenant les rênes de la main gauche.**

Correcte exécution:

- Passer entre les deux fanions d'entrée dans le bon sens,
- Réaliser la manœuvre technique requise pour l'effort concerné,
- Sortir de la zone de l'effort par les fanions de sortie.

~~Weus faisons également référence au règlement international en vigueur en ce qui concerne les championnats (inter)nationaux. Les efforts et leur exécution sont décrits dans le présent règlement. Toutefois, les dimensions et l'exécution des efforts peuvent s'écartez des règles internationales pour les niveaux inférieurs. Leur exécution doit néanmoins rester cohérente et conforme à l'esprit de l'obstacle tel que décrit dans le règlement actuel.~~

Liste efforts :

1. Deux tonneaux
2. Pont
3. Slalom parallèle
4. Saut d'obstacle
5. Pen
6. Slalom simple
7. 3 Tonneaux
8. Porte
9. Cloche au bout d'un couloir
10. Cruche
11. Reculer en slalom, en « L » ou huit
12. Barre latérale / Side-pass
13. Prendre garrocha
14. Prendre anneau
15. Remettre garrocha
16. Gué
17. Contre-bas
18. Chappi / Cup

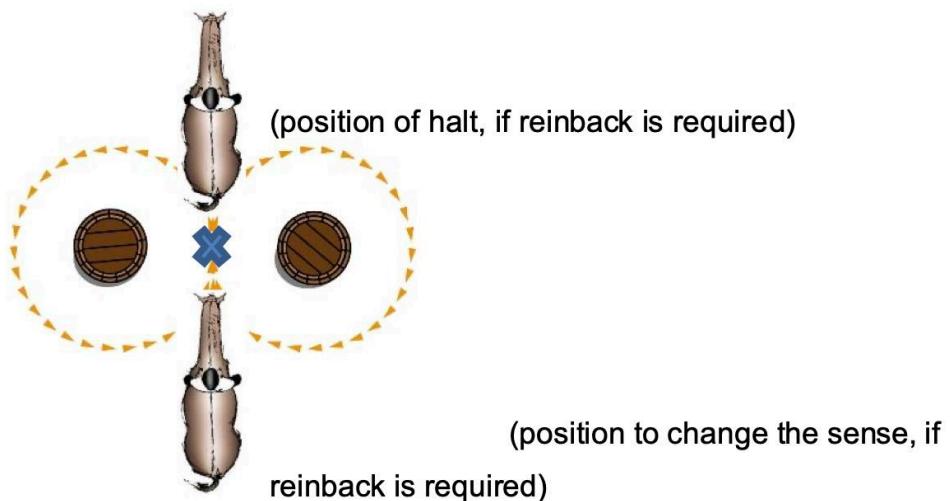
5.1.1. DEUX TONNEAUX

L'effort se compose de 2 tonneaux placés à des intervalles de :

- WE3, JR, YR, WE4: 3 mètres
- WE0, WE1, WE2: minimum 4 mètres
- La mesure s'effectue de centre à centre.

~~L'obstacle commence avant que le cheval ne franchisse la ligne imaginaire entre les tonneaux et se termine après que le cheval ait complètement franchi cette ligne pour la troisième fois.~~

La numérotation sur le tonneau de droite indique la seule entrée correcte de cet effort. Par conséquent, cet obstacle n'aura pas de balises.



Déroulement du mouvement :

- Entrer perpendiculairement au centre des deux tonneaux,
- Effectuer un premier cercle autour du tonneau de droite,
 - WE3, JR, YR, WE4: d'environ 3 mètres de diamètre.
 - WEO, WE1, WE2: minimum 4 mètres de diamètre.
- Changement de main au centre des deux tonneaux,
- Effectuer un deuxième cercle autour du tonneau gauche (diamètre identique au premier cercle).
- La fin du cercle à gauche se termine au centre des deux tonneaux.
- L'exercice se termine après que les 4 membres du cheval aient traversé la ligne médiane (imaginaire) située entre les deux tonneaux.

Déroulement du mouvement en reculant - Niveaux WE3, JR, YR et WE4 :

- Soit comme un effort séparé, soit immédiatement après l'exécution en marche avant.
- L'effort en arrière commence avec le cheval immobile avec ses 4 membres devant la ligne imaginaire entre les 2 tonneaux
- Premier cercle autour du tonneau droit d'un rayon de 1,5 mètre
- Deuxième cercle autour du tonneau gauche
- L'exercice se termine avec les 4 membres du cheval derrière la ligne imaginaire entre les 2 tonneaux.

Allures par niveau :

- WEO : Au trot.

- WE1 : Au galop avec un changement de ferme à ferme ou transition galop/trot/galop.
- WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop avec changement de pied en l'air.

Cotation

Le jury cotera :

- La qualité, la précision et l'attitude du changement de main au passage entre les tonneaux.
- La forme, le diamètre et la symétrie des cercles.
- La réactivité et l'action du cheval.
- La qualité des transitions.
- Le maintien du rythme pendant la performance.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5) :

- En WE1, la réalisation de l'exercice au trot.
- La non-réussite de changer de main entre le milieu des deux tonneaux (trop tôt ou trop tard) et si le délai d'exécution est trop lent, voire insuffisant.
- Les changements de rythme.
- Les pertes d'équilibre.
- Les problèmes de contact et/ou résistances importantes.
- Renversement du tonneau ou d'un élément.
- Manque de symétrie.

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort

En Vélocité

- Faire tomber le tonneau : + 05 sec.
- Le « 8 » en reculant ne peut pas être exécuté en vélocité.

5.1.2. PONT

L'effort consiste en un pont que le cheval doit franchir.

L'épreuve peut éventuellement inclure l'exécution de l'obstacle dans les deux sens.

Dimensions idéales et construction :

- 4 m x 1,5 m (au minimum : 2 m x 1,2 m)

- Partie la plus haute située à au moins 20 cm du sol
- Surface non glissante
- Matériaux suffisamment stables
- Couleurs aux teintes naturelles
- Toujours équipé de fanions
- Ne doit présenter aucun danger pour le cheval ou le cavalier
- Les logos des sponsors situés sur les côtés du pont ne sont pas autorisés s'ils entravent la visibilité des juges.

Déroulement du mouvement en Maniabilité :

- La transition descendante se fait avant d'avoir passé les fanions d'entrée.
- Passage du pont au pas.
- La transition montante à la sortie après avoir passé les fanions de sortie.

Allures par niveaux :

- WEO : Approche au galop/trot, transition par le pas avant les fanions d'entrée et transition par le trot/galop après les fanions de sortie.
- WE1 : Au galop avec transition par le pas juste avant les fanions d'entrée et transition du pas au galop juste après les fanions de sortie.
- WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop avec transition par le pas juste avant les fanions d'entrée et transition du pas au galop juste après les fanions de sortie.
- En Vélocité, l'allure reste au choix du cavalier.

Cotation

Le jury cotera :

- La qualité des transitions.
- Elasticité du contact.
- Fluidité et l'amplitude du pas.
- Régularité, pas de variation de rythme.
- Allongement des foulées et de l'encolure.
- Confiance vis-à-vis de l'effort.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Difficultés lors des transitions.
- N'effectue pas l'effort au pas.
- Résistance ou signe d'hésitation.
- Changements de rythme des allures, irrégularité
- Destruction de l'effort.

Disqualification :

- Si le plancher du pont n'est pas touché par les sabots du cheval **en Maniabilité**.
- Ne pas passer par les fanions d'entrée et de sortie.

En Vélocité :

- Faire tomber une partie de l'effort : + 05 sec chacune

5.1.3. SLALOM PARALLÈLE

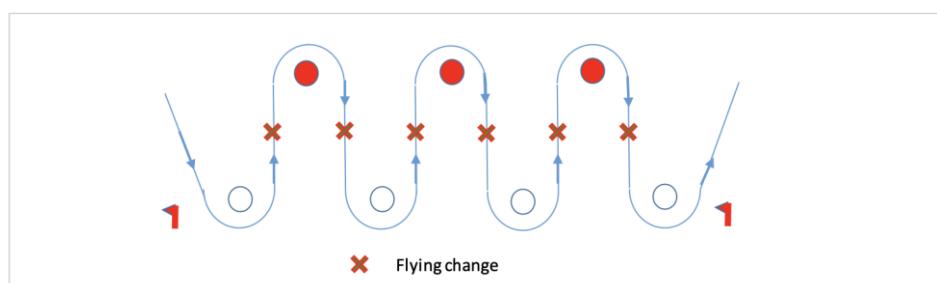
Slalom entre des piquets parallèles. L'effort consiste en sept piquets de deux mètres de haut, placés sur une base externe qui ne sont pas fixés dans le sol et disposés en deux lignes parallèles.

Distance entre les piquets :

- WE3, JR, YR, WE4 : six mètres
- WEO, WE1, WE2 : minimum sept mètres (**pour les niveaux**).

Construction :

- Deux rangées de piquets :
 - 1re rangée : 4 piquets (n°1, n°3, n°5, n°7).
 - 2e rangée : 3 piquets (n°2, n°4, n°6).
 - Le piquet n°2 sera positionné à mi-distance entre les piquets n° 1 et 3.
 - Le piquet n°4 sera positionné à mi-distance entre les piquets n° 3 et 5.
 - Le piquet n°6 sera positionné à mi-distance entre les piquets n° 5 et 7.
- Le début et la fin de l'effort peuvent être indiqués par des fanions.



© JRD,2022

- Exceptionnellement le nombre de poteaux peut être limité à 5 si la taille de la piste l'exige et avec l'approbation du président du jury.

Déroulement du mouvement:

- La paire cavalier/cheval traverse les fanions d'entrée

- Effectue des demi-tours autour des piquets. La séquence est déterminée par la numérotation des piquets (n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7) et selon le sens du parcours.
- Les changements de main ont lieu au milieu de la ligne médiane reliant les piquets.

Allures par niveaux :

- WE0 : Au trot.
- WE1 : Au galop avec changement de pied de ferme à ferme **ou transition galop/trot/galop.**
- WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop avec changement de pied en l'air.

Cotation

Le jury cotera :

- Le maintien de l'allure autour des poteaux et suivre une ligne droite jusqu'à ce que le cavalier amorce le tournant suivant.
- La rectitude de la figure, la variation correct et constante des courbes.
- La qualité de l'allure.
- L'harmonie et précision d'exécution.
- Les aides du cavalier.
- La qualité des changements de main. La qualité des changements de pied.
- La géométrie et la symétrie des boucles.
- La continuité de l'action et la précision de l'évolution du cheval. La manière dont le couple réalise le parcours de l'exercice doit aussi être jugée.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Pour obtenir un score élevé, tous les changements doivent être corrects, à la bonne place et le nombre de foulée de galop doit être le même entre chaque changement

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- La chute d'un ou plusieurs poteaux.
- Erreur dans le changement de main, de changements de pied.
- Résistance importante.
- Incapacité à maintenir le rythme.
- Incapacité à conserver la symétrie des courbes.
- En WE1, la réalisation de l'exercice au trot.

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort

En Vélocité :

- Faire tomber un piquet : + 03 sec chacun.

5.1.4. SAUT D'OBSTACLE

L'effort consiste à aborder et franchir un obstacle de manière naturelle et en toute confiance.

Construction :

- Une barre posée sur deux montants.
- Peut être constitué de 3 à 4 ballots de paille (ou autre matériau naturel) et une barre d'obstacle placée au-dessus de ceux-ci.
- Profondeur maximale : +- 60cm (un ballot).

Hauteur par niveau :

- WEO : Au trot ou galop. Une croix dont le milieu fait entre 30 et 50 cm de hauteur.
- WE1 et WE2 : au galop - max 60cm
- WE3 et WE4 : au galop- max 80cm

Cotation

Le jury cotera :

- La qualité de l'allure à l'approche du saut et à la sortie, le rythme.
- Tenir compte de la main à laquelle le cheval approche le saut et se réceptionne.
- La fluidité du saut.
- La technique présentée, justesse du style de saut, le mouvement du cheval.
- La confiance et fluidité de l'approche.
- La position du cavalier et l'utilisation des aides pour franchir l'obstacle.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Refus de sauter.
- Style incorrect (trop tendu, trop plat, absence de bascule...).
- Incapacité à maintenir le rythme.
- Manque d'impulsion et de volonté.
- Résistance importante.
- Toucher ou faire tomber l'obstacle.

Disqualification :

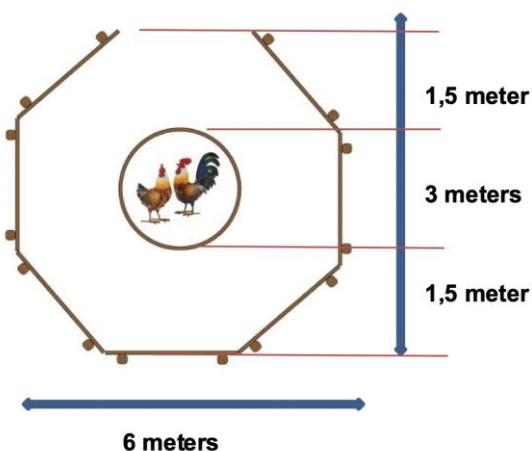
- Trois refus (except WEO)
- Non-franchissement de l'obstacle.

En Vélocité :

- Faire tomber la barre ou une partie : + 05 sec.

5.1.5. PEN

Cet effort se compose d'un enclos, avec une entrée et en son centre un autre enclos décoré somptueusement ou contenant des animaux. **La partie intérieure de l'effort ne doit pas être trop dure et doit pouvoir tomber facilement afin de ne pas mettre en danger les chevaux.**

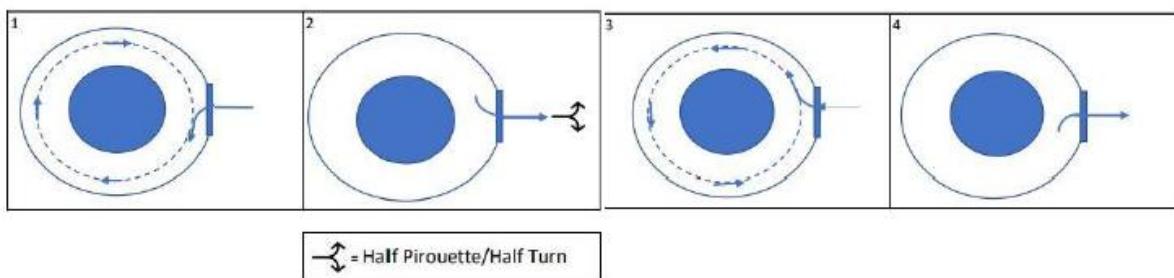


Construction :

- Le diamètre total est de 6 mètres
- L'espace intérieur emprunté est de 1,50 mètres.

Déroulement du mouvement:

- L'abord se fait perpendiculairement à l'entrée.
- Effectuer un tour complet dans un sens. Le premier sens de rotation est soit définie dans le parcours, soit choisie librement si non définie dans le parcours.
- Sortir, réaliser une demi-pirouette /demi-tour.
- Changement de main. Changement de pied.
- Rentrer perpendiculairement à l'entrée et effectuer un autre tour complet (dans le sens opposé au premier tour).
- Quitter le pen.



L'entièreté de l'effort doit être exécuté (entrée, sortie, changement de main etc.) dans une seule et même allure : soit au pas, soit au galop.

Allures par niveaux :

- WEO : Au pas ou au trot, demi-volte lors du passage à l'autre main.
- WE1 :
 - Au pas, demi-volte/demi-tour sur les hanches lors du passage à l'autre main.
 - Au galop, demi-volte suivi d'un changement de pied de ferme à ferme lors du passage à l'autre main.
- WE2 :
 - Au pas, reprendre le galop pour la demi-pirouette lors du passage à l'autre main, repasser au pas avant d'entrer à nouveau.
 - Au galop, une demi-volte se rapprochant d'une demi-pirouette suivie d'un changement de pied en l'air lors du passage à l'autre main.
- WE3, JR, YR, WE4 :
 - Au pas, reprendre le galop pour la demi-pirouette lors du passage à l'autre main, repasser au pas avant d'entrer à nouveau.
 - Au galop, demi-pirouette dans l'allure de départ et changement de pied en l'air lors du passage à l'autre main.

Cotation

Le jury cotera :

- L'entrée et sortie perpendiculaire.
- Le calme et la confiance du cheval.
- L'utilisation des aides par le cavalier.
- Le rythme, la qualité de l'allure.
- La qualité des changement de main. Des changements de pied.
- La réalisation correcte du demi-tour, de la demi-pirouette.
- Une note plus élevée si une pirouette est exécutée en premier et seulement ensuite le changement de pied en l'air avant de rentrer dans le pen.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Erreurs et/ou perte de rythme dans le pen.
- Résistances importances.
- Ne pas entrer perpendiculairement dans le pen.
- Erreur dans le changement de main. De changement de pied.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : si entrée au galop, réalisation au pas de la partie extérieure du pen pour le changement de main.

Disqualification :

- Sortir par un côté de l'effort
- Non-franchissement de l'effort.

En Vélocité :

- Faire tomber une partie de l'effort : + 05 sec.
- En Vélocité, les cavaliers ne doivent exécuter qu'un seul tour du pen, la direction reste au choix du cavalier (sauf si le sens est prédéfini dans le parcours).

5.1.6. SLALOM SIMPLE

Slalom entre des piquets en ligne. L'effort consiste en au moins quatre piquets de deux mètres de haut, placés sur une base externe qui ne sont pas fixés dans le sol et disposés en une ligne droite.

Distance entre les piquets :

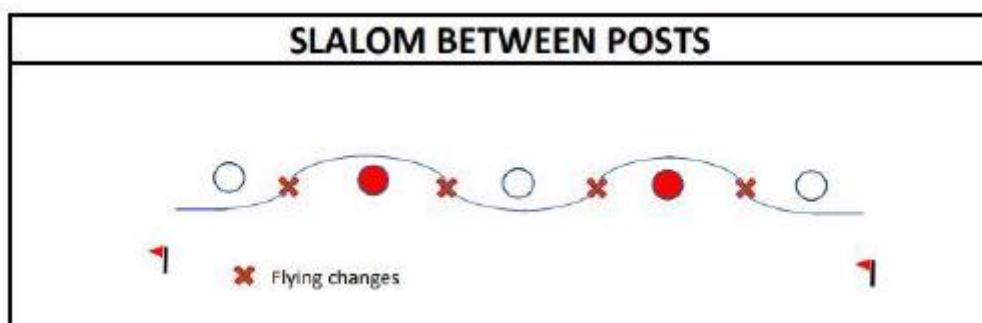
- WE3, JR, YR, WE4 : six mètres
- WE0, WE1, WE2 : minimum huit mètres (pour les niveaux).

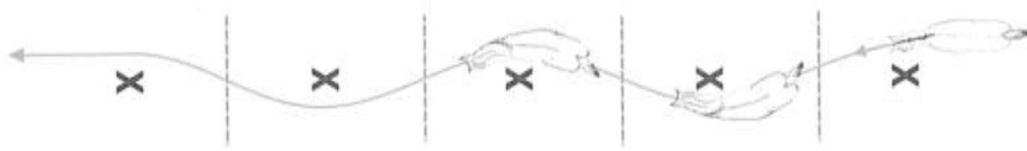
Construction :

- Une ligne droite de piquets.
- Le début et la fin de l'effort peuvent être indiqués par des fanions.
- Il est également possible de combiner le slalom simple avec le slalom parallèle.

Déroulement du mouvement:

- La paire cavalier/cheval traverse les fanions d'entrée
- Chaque changement de direction doit correspondre à un changement de main.
- Les changements de main/changements de pied ont lieu au milieu de la ligne médiane reliant les piquets.
- Pour les WE1, WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Dans chaque cas le galop doit correspondre au sens de la courbe.





Allures par niveaux :

- WEO : Au trot.
- WE1 : Au galop avec changement de pied de ferme à ferme ou transition galop/trot/galop.
- WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop avec changement de pied en l'air.

Cotation

Le jury cotera :

- La qualité de l'allure.
- La justesse et la qualité des changements de main.
- La fluidité et continuité du mouvement et des déplacements.
- La géométrie de l'exercice.
- La rectitude.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : le maintien du nombre de foulées entre les changements de pied.
- La précision des ordres du cavalier et de l'exécution de l'exercice.
- La manière de réaliser l'effort.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Pour le niveau WE1 : l'absence de changement de pied et transition passant par le trot.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : l'absence de changement de pied en l'air.
- Résistance importante.
- Perte de rythme.
- Manque de symétrie dans l'incurvation.
- Renverser un piquet

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort

En Vélocité :

- Faire tomber un piquet : + 03 sec chacun.

5.1.7. 3 TONNEAUX

L'effort consiste en trois tonneaux disposés aux trois sommets d'un triangle équilatéral. L'objectif de l'effort est d'observer l'aisance des mouvements du cheval et sa capacité à effectuer l'exercice sur une surface étroite et dans lequel l'impulsion et la cadence sont maintenues.

Distance entre les tonneaux :

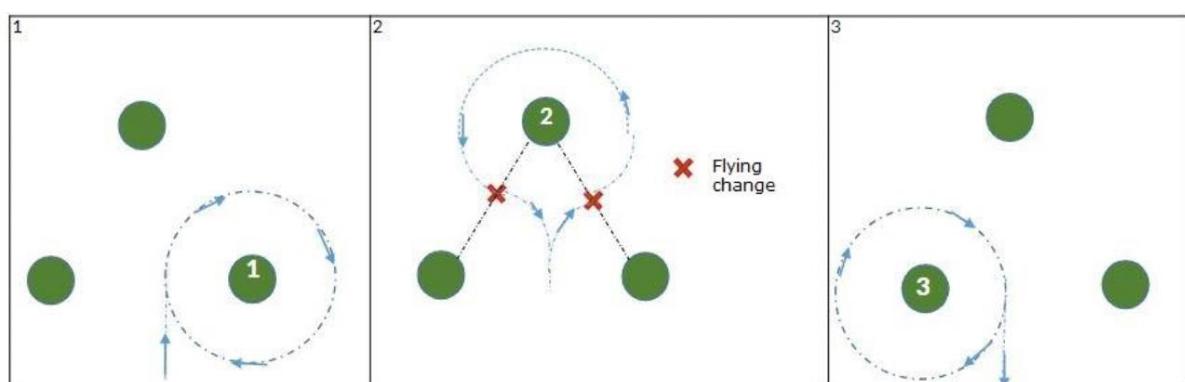
- WE3, JR, YR, WE4 : trois mètres
- WE0, WE1, WE2 : minimum quatre mètres

Construction :

- Les mesures se font à partir du centre des tonneaux.
- La longueur des côtés en dépend.

Déroulement du mouvement :

- La paire cavalier/cheval entre au milieu du tonneau n°1 et n°3.
- Il effectue un cercle complet autour du tonneau de droite (n°1).
- Arrivé à hauteur de la ligne imaginaire séparant le tonneau n°1 et le tonneau n°2, il effectue un changement de main (x).
- Puis il effectue un demi-cercle autour du tonneau central (n°2)
- Il effectue un changement de main au niveau de la ligne imaginaire séparant le tonneau n°2 et le tonneau n°3.
- Il effectue un cercle complet autour du dernier tonneau (n°3).
- L'effort se termine en sortant par le même endroit que le point de départ.



Allures par niveaux :

- WE0 : Au trot.
- WE1 : Au galop avec changement de pied de ferme à ferme ou transition galop/trot/galop.

- WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop avec changement de pied en l'air.

Cotation

Le jury cotera :

- L'impulsion et la cadence de l'allure.
- L'attitude du cheval.
- L'utilisation des aides par le cavalier.
- La continuité de l'action.
- La fluidité dans l'exécution.
- La précision.
- La géométrie et la symétrie des cercles.
- La qualité des changements de main.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Les changements de pied en l'air doivent toujours être effectués au centre de la ligne imaginaire reliant les tonneaux.
- Pour les niveaux WE3, JR, YR, WE4 : Le jury doit également mieux valoriser les cavaliers qui effectuent des cercles symétriques de 1,5 m de rayon par rapport à ceux qui réalisent des cercles plus grands.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Pour le niveau WE1 : l'absence de changement de pied et transition passant par le trot.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : l'absence de changement de pied en l'air.
- Résistance importante.
- Cercles trop grands et manque de symétrie.
- Renverser un tonneau.
- Erreur dans l'exécution et/ou l'emplacement du changement de main.
- Faute d'incurvation et/ou de rythme.
- Manque de symétrie dans l'incurvation.

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort

En Vélocité :

- Faire tomber un tonneau : + 05 sec.

5.1.8. PORTE

Ouverture d'une porte où l'approche du cheval doit témoigner d'un haut niveau de confiance et de décontraction.

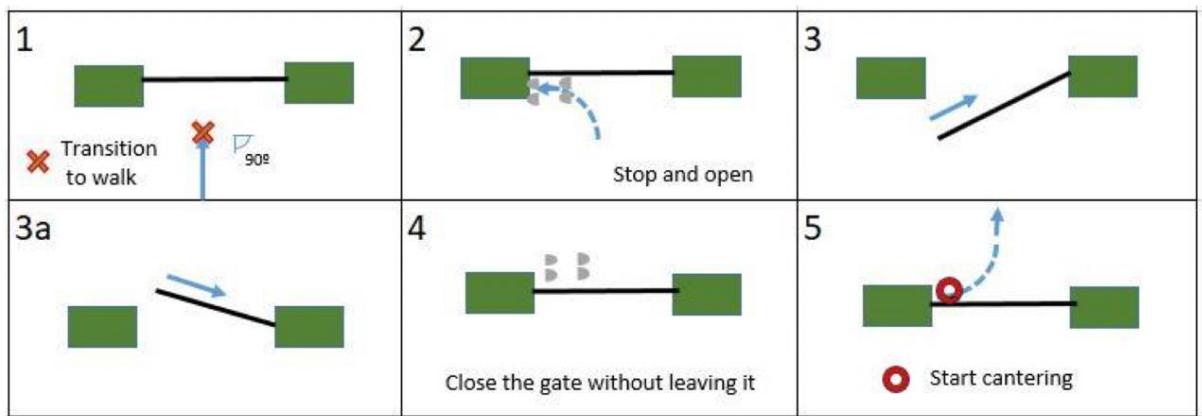
Si le portail est demandé deux fois dans le même parcours, une fois doit être effectué en avant et l'autre fois en arrière (ou inversement).

Dimensions idéales et construction :

- La porte est en bois ou en métal.
- Munie d'une poignée et que l'on peut ouvrir et fermer.
- Largeur : min. 2m ; hauteur : 1.5m (min. 1m30)
- La porte peut être remplacée par une corde (plus fréquemment en Vélocité).
- Selon la disposition du parcours, la porte peut être ouverte à gauche ou à droite.

Déroulement du mouvement :

- Le cheval arrive perpendiculairement vers l'effort (à 90° par rapport à la porte).
- Il effectue sa transition à 3-5 mètres avant l'effort et continue son approche au pas.
- Le cheval est ensuite placé, pas par pas, à côté de l'effort.
- Le cheval s'arrête positionné à côté de la porte (à gauche ou à droite selon le sens d'ouverture).
- À l'aide de la main droite, le cavalier soulève le loquet et ouvre la porte.
- Il franchit l'ouverture de la porte.
- Une fois que le cheval est complètement de l'autre côté de la porte, le cavalier peut le faire reculer d'un ou deux pas pour fermer la porte.
- Le cheval étant arrêté bien d'aplomb, le cavalier referme alors le loquet pour terminer l'obstacle.
- Une fois la porte fermée, repartir perpendiculairement à l'allure supérieure.
- Pendant le passage de la porte, la main du cavalier ne peut pas la lâcher (sauf WEO).



Allures par niveaux :

- WEO :
 - Approche au trot/galop, transition par le pas.
 - Effort effectué uniquement vers l'avant.

- Le cavalier peut laisser la porte ouverte (maximum score = 5) mais la refermeture de la porte récolte plus de points.
- WE1, WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Au galop, transition par le pas, passage de la porte vers l'avant et/ou vers l'arrière.

Cotation

Le jury cotera :

- La transition à l'approche de la porte.
- La manière et l'endroit où la transition au pas est réalisée.
- Pour les niveaux WE2, WE3, JR, YR, WE4 : la transition de l'arrêt au galop en quittant l'effort.
- L'action du cheval, qui devra être fluide et sans hésitation, ni tension.
- Le cheval doit être attentif et participer aux mouvements d'ouverture et de fermeture de la porte sans montrer de signe d'insécurité ni de désobéissance.
- Les actions du cavalier doit être facile, précis et sans hésitation.
- Le cavalier devra bien utiliser ses aides/jambes pour encourager son cheval dans ses mouvements à chaque fois que nécessaire.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Tous signes d'hésitation, tension ou reculer à l'approche de la porte.
- Résistance dans les transitions et lors du passage de la porte.
- Rupture du rythme, manque de fluidité/continuité dans l'action.
- Chute de toute partie de l'effort.
- Lâcher la porte.
- Transition non perpendiculaire à la porte.

Disqualification :

- Ne pas fermer la porte ou ne restant pas fermée (sauf WEO et Juniors : 0 pt)
- Exécution incorrecte de l'effort.
- Passer l'effort (la corde) par-dessus sa tête et/ou la tête du cheval.

En Vélocité :

- Faire tomber la porte ou ne pas réussir à la remettre en place : + 30 sec.
- Le cavalier doit descendre de son cheval pour ramasser la porte, remonter sur sa monture et refermer la porte (sauf Juniors).
- Faire tomber un montant : + 10 sec.
- Pour les Juniors : ne pas fermer la porte ou ne restant pas fermée : + 15 sec.

5.1.9. CLOCHE À LA FIN D'UN COULOIR

Cette effort consiste à rentrer dans un couloir dans lequel se trouve une cloche. De sonner la cloche et de ressortir du couloir.

Dimensions idéales et construction :

- Deux barres d'environ quatre mètres de long.
- Placées sur deux supports d'une hauteur d'environ entre cinq et soixante centimètres du sol.
- La largeur entre les deux barres est de 1,50 mètres.
- Au bout du couloir se trouve une cloche attachée à environ 2 mètres de haut.
- La cloche doit être placé de sorte à ne pas toucher la tête du cheval.
- Les barres et les supports peuvent être remplacés par des lisses de dressage.
- Le couloir peut également être construit en "L" constitué de deux couloirs de 4 m.
 - WE0, WE1 : Couloir droit.
 - WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Couloir droit ou en "L".

Déroulement du mouvement:

- Le cheval entre et avance jusqu'au fond du couloir.
- Puis s'arrête près de la cloche.
- Le cavalier fait ensuite sonner la cloche avec la main droite.
- Puis recule le cheval dans le couloir jusqu'à ce que les antérieurs soient complètement sortis du couloir (sauf WE0 possibilité de repartir vers l'avant sans reculer).

Allures par niveaux :

- WE0 : Entrer au pas ou trot. Avancer ou reculer pour sortir de l'effort. Reculer reçoit une meilleure cote.
- WE1 : Entrer au pas ou au galop. Reculer pour sortir.
- WE2, WE3, JR, YR, W4 : Entrer au pas ou au galop. Reculer pour sortir.

Cotation

Le jury cotera :

- Qualité de l'allure.
- Symétrie et fluidité lors de l'entrée et la sortie de l'effort.
- L'attitude du cheval et le rassembler du cheval.
- Les transitions.
- L'utilisation des aides et la réactivité du cavalier.
- La continuité du mouvement, la rectitude et perfection de l'exécution.

- L'immobilité lorsque la cloche est sonnée.
- Le rythme du reculer, sans hésitation ni résistance.
- La qualité de l'arrêt et du reculer.
- Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, JR, YR, WE4 : un score élevé sera attribué si l'effort est réalisé au galop plutôt qu'au pas.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5) :

- Si le cheval touche ou fait tomber une partie de l'effort.
- Si le corps du cheval sort par le côté du couloir ou passe au-dessus des barres.
- Toute perte de rythme (perte de la diagonalisation).
- Manque d'immobilité à l'arrêt.
- Résistance au reculer et dans les transitions.

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort.
- Ne pas sonner la cloche (avec la main).
- Sortie des 4 membres de l'effort.
- Cheval sautant au-dessus des barres.

En Vélocité :

- Faire tomber ou toucher une partie de l'effort : + 05 sec. par barre.
- Pour les Juniors, ne pas sonner la cloche avec la main : + 15 sec.

5.1.10. CRUCHE

L'effort consiste à s'arrêter à côté d'une table sur laquelle se trouve une cruche. Le cavalier doit soulever la cruche et la redéposer sur la table.

Dimensions idéales et construction :

- Une table d'une hauteur conseillée de 1 mètre
- Périmètre d'environ 1,25m
- Une cruche remplie de liquide ou de sable.
- L'entrée et la sortie de cet effort doivent être indiquées par des fanions, sans que ces fanions n'obligent à faire une transition vers le pas.
- L'exercice est terminé lorsque la combinaison a franchi la sortie et que la cruche est debout sur la table verticale.

Déroulement du mouvement :

- Le cavalier s'approche de la table.

- S'arrête à côté de la table, **le cheval parallèle à la table.**
- Prend la cruche et la soulève de manière visible **et au minimum à la hauteur au-dessus** de la tête.
- La replacer sur la table. La cruche peut être remplacée par une bouteille remplie de liquide ou de sable.
- **Le cheval doit rester immobile tout au long du mouvement.**
- **Pour que l'obstacle soit considéré comme terminé, la table doit rester debout avec le pichet correctement posé dessus.** Si la table ou la cruche tombe avant que le cavalier ait clairement terminé l'effort, la table doit être remise en place. Et la cruche doit être remise sur la table une fois le cavalier à cheval.

Allures par niveaux :

- WE0 : Transition du trot/galop vers le pas, ensuite arrêt.
- WE1 à WE2 : Transition du galop au pas avec le moins de foulées possible, avant l'arrêt.
- WE3, JR, YR, WE4 : Transition du galop à l'arrêt. L'approche au pas est autorisée, mais entraînera une cotation inférieure.

Cotation

Le jury cotera :

- La manière dont le cheval approche la table, sans signe de peur et en faisant confiance aux aides du cavalier.
- L'arrêt et l'immobilité à côté de la table.
- **Pour les Juniors, ne pas être capable de remettre la cruche sur la table : 0 pt.**
- **Pour le niveau WE0 : Une note plus élevée sera attribuée pour une approche au trot plutôt qu'au pas.**
- **Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, JR, YR, WE4 : Une note plus élevée sera attribuée pour une approche au galop plutôt qu'au pas.**

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Le cavalier sera pénalisé si le cheval percute la table. La cruche, une fois redéposée sur la table, doit rester droite.
- **Manque d'immobilité à l'arrêt.**
- **Renverser la table.**
- **Trajectoire et transitions mal définies,**
- **Résistance importante.**

Disqualification :

- Si la cruche n'est pas soulevée : disqualification. Les cavaliers Juniors qui ne peuvent pas replacer la cruche recevront un score de 0 au lieu d'être éliminés.

En Vélocité :

- Ne devrait pas être performé en Vélocité.

5.1.11. SLALOM EN RECOLANT

Cette effort consiste à rentrer dans un couloir dans lequel se trouve un pot. De déplacer le pot lorsqu'on ressort du couloir.

Dimensions idéales et construction :

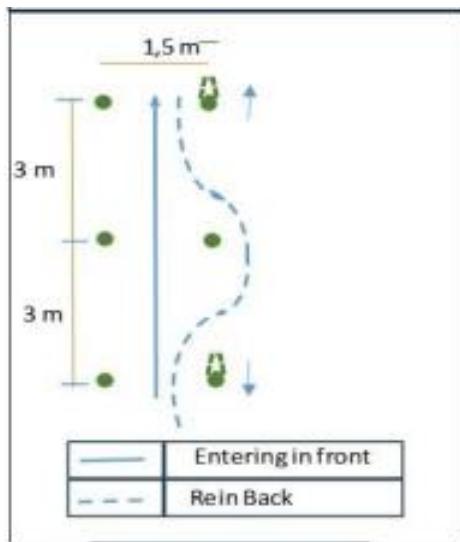
- Couloir de 1,50 mètre de large.
- Constitué de deux lignes de piquets **d'environ 1,60m de haut**, trois piquets à gauche et de trois piquets à droite.
- Les poteaux sont séparés de **min. 2,5m et max. 3m**.
- Le dernier piquet est muni d'un pot

Déroulement du mouvement :

- Le cheval entre et avance jusqu'au fond du couloir.
- Puis s'arrête et montre l'imobilité entre les deux derniers piquets.
- Le cavalier prend le pot avec la main **droite**.
- Puis recule le cheval dans le couloir jusqu'au premier piquets pour remettre le pot sur le piquet de droite. **(sauf WEO possibilité de repartir vers l'avant sans reculer)**.
- Le cheval doit reculer jusqu'à ce que les quatre membres soient à l'extérieur de l'effort.
- L'effort est considéré comme terminé lorsque les premiers et derniers piquets sont en place et que le pot est correctement placé sur le bon piquet. Si l'un de ces piquets tombe, il doit être replacé avec le pot une fois le cavalier en selle.

Allures par niveaux :

- WEO : Entrer au pas, arrêt, placer le pot sur le piquet opposé, repartir en avant ou en reculant. Reculer récolte plus de points.
- WE1 et WE2 : Entrer au pas ou au galop, arrêt, prendre le pot, reculer droit et replacer le pot sur le dernier piquet de la même ligne.
- WE3, **Junior, Young Riders, WE4** : Entrer au pas ou au galop, arrêt, **prendre le pot**, reculer en slalom et replacer le pot sur le dernier piquet de la même ligne.



Cotation

Le jury cotera :

- La fluidité des mouvements à l'entrée et la sortie du couloir.
- La qualité de l'allure.
- Les transitions.
- La rectitude.
- La réponse aux aides du cavalier, permettant l'exécution de l'effort la plus parfaite possible.
- L'immobilité à l'arrêt.
- La correction de l'arrêt est aussi cotée.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Toucher ou renverser les piquets. ~~barres de démarcation de l'effort sera fortement pénalisé.~~
- Résistance dans les transitions.
- Rupture du rythme.
- Manque d'immobilité à l'arrêt.
- Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Mauvaise qualité du reculer (perte des diagonaux).

Disqualification :

- Exécution incorrecte de l'effort.
- Ne pas être capable d'exécuter l'effort.
- Ne pas déposer la tasse sur le dernier piquet (Sauf pour Junior et WE0 : 0 pt).
- Ne pas avoir les premiers et derniers piquets en place avec le pot au bon endroit. (Sauf Junior : 0 pt).

- Replacer le pot tomber au sol sans être remonter sur son cheval.
- Cheval faisant demi-tour avant la fin du mouvement.

En Vélocité :

- Faire tomber un piquet : + 5 sec chacun.
- Si le pot n'est pas placée sur le dernier poteau avant de passer à l'effort suivant, pour les cavaliers Juniors +15 sec.

5.1.12. BARRE LATÉRALE (SIDEPASS)

Cette effort consiste à un déplacement latéral au-dessus d'une barre.

Dimensions idéales et construction :

- Constitué de 1, 2 ou 3 barres d'un diamètre de maximum 10cm et longueur d'environ 4 mètres chacun. ~~de 3 à 6 mètres de long~~,
- Elle sera placée soit au sol, ou entre 5 et 10 centimètres au-dessus du sol.
- L'entrée et la sortie sont indiqués par des fanions rouge et blanc.
- Si l'effort est constitué de deux ou trois barres, il peut également être positionné en « L » avec un angle de 90° ou être placés en ligne droite, ~~avec une distance minimale de 6 mètres entre eux~~.
- Si deux barres sont placés parallèlement, ~~une distance minimale de 4 mètres doit les séparer.~~

Déroulement du mouvement :

- Le cavalier dirige son cheval ~~face sur~~ la barre. ~~et tourne l'arrière main juste avant celle-ci~~
- Le cavalier place son cheval perpendiculairement à la barre.
- L'effort est passé latéralement. La barre doit être entre les antérieurs et postérieurs du cheval et ne doit pas être touchée lors de l'exécution du mouvement.
- Si le cheval passe derrière ou devant la barre, le cavalier doit recommencer l'exercice à l'endroit où le cheval à passer la barre.

Allures par niveaux :

- WEO : Au pas. Le cheval peut être placé au-dessus et au milieu de la barre et à effectuer leur mouvement latéral (maximum score = 5). Une meilleure cotation sera obtenue si l'effort est exécuté dans son entièreté.
- Junior : Au pas, au trot ou au galop.
- WE1, WE2, WE3, Young Rider, WE4 : Au pas ou galop.

Cotation

Le jury cotera :

- La capacité du cheval à effectuer l'effort.
- La fluidité et la continuité du mouvement latéral, le croisement des membres.
- La sérénité de l'exécution.
- Une meilleure cotation sera obtenue si l'effort est exécuté en appuyé.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Le couple cavalier/cheval sera pénalisé s'il touche ou renverse la barre.
- **Rupture de rythme.**
- **Résistance marquée.**
- Pour le niveau WE0 : placé le cheval au milieu de la barre pour effectuer l'effort.
- Pour les niveaux WE3, Junior, Young Riders, WE4: ne pas effectuer l'effort en appuyé.

Disqualification :

- **Exécution incorrecte de l'effort.**
- **Ne pas être capable d'exécuter l'effort.**

En Vélocité :

- Le sens d'exécution (sauf indication officielle) et l'allure sont au choix.
- Renverser une barre : + 07 sec.
- Un des membres qui passe de l'autre côté de la barre : + 05 sec.

5.1.13. PRENDRE LA GARROCHA

L'effort consista à prendre la garrocha se trouvant dans un tonneau.

Dimensions idéales et construction :

- **Une garrocha, taille idéale : 3m le long.**
- **Un tonneau dans lequel la garrocha (pointe vers le haut) est placé.**
- **Les points 5.1.13., 5.1.14. et 5.1.15. peuvent constituer un seul effort, cette trajectoire ne pourra pas être traversée (sauf contre-indication).**

Déroulement du mouvement:

- Le cavalier arrive vers le tonneau. Il est autorisé de tourner autour du tonneau mais une approche directe donne plus de points.
- Prend la garrocha, la pointe vers le haut, sans que le cheval ne réagisse.

- Si elle tombe, elle doit être ramassée. Les cavaliers Juniors n'ont pas besoin de descendre de cheval et peuvent se voir remettre la garrocha par le personnel de piste (score = 0 pt).

Allures par niveaux :

- WEO : Au pas ou au trot. Une bonne réalisation aux allures supérieures apportera une meilleure cotation.
- WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Au galop à droite si la garrocha est tenue à la main droite (et inversement)

Cotation

Le jury cotera :

- Le cheval doit toujours avancer dans une allure régulière et cadencée.
- Ne pas montrer de changement de rythme ni hésitation à l'approche du tonneau, ni lors de la prise de la garrocha par le cavalier.
- La manière dont le cheval approche l'effort.
- La tranquillité avec laquelle le cavalier manie la garrocha.
- Une approche en ligne droite pour enlever la garrocha sera mieux notée que de tourner autour.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Toute modification de cadence, de rythme ou changement d'allure.
- Faire renverser le tonneau.
- Hésitation marquée et manque de confiance.
- Résistance importante.
- Pour les niveaux WE3, Junior, Young Riders, WE4: approche au galop à gauche, changement de pied pendant l'exécution.

Disqualification :

- Ne pas prendre la garrocha (Sauf niveau WEO : 0 pt).
- Ne pas ramasser la garrocha tombée. Juniors n'ont pas besoin de descendre de cheval et peuvent se voir remettre la garrocha par le personnel de piste (score = 0).

En Vélocité :

- Pour les Juniors, laisser tomber la garrocha + 15 sec – le personnel de piste redonnera la garrocha le plus vite possible.
- Renverser le tonneau + 05 sec.

5.1.14. PRENDRE L'ANNEAU

L'effort consiste à attraper avec le bout pointu de la garrocha un anneau.

Dimensions idéales et construction :

- Diamètre de l'anneau devrait être d'environ 15cm.
- Le support de l'anneau doit avoir une forme différente (ex. : visuel d'un taureau).
- Le support peut avoir des hauteurs différentes.
- Les points 5.1.13., 5.1.14. et 5.1.15. peuvent constituer un seul effort, cette trajectoire ne pourra pas être traversée (sauf contre-indication).
- Il peut y avoir au maximum 3 anneaux à prendre.

Déroulement du mouvement:

- Approche de l'effort en conservant le rythme et la cadence de l'allure.
- Pointer la garrocha vers l'anneau en tenant la garrocha le plus proche possible du corps du cavalier et de son bras.
- Attraper l'anneau augmente le score.
- Un seul essai est autorisé pour attraper l'anneau.
- Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Juniors, Young Riders, WE4: Approche l'effort au galop à droite.

Allures par niveaux :

- WE0 : Au pas ou au trot. Une bonne réalisation aux allures supérieures apportera une meilleure cotation.
- WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Au galop à droite si la garrocha est tenue à la main droite.

Cotation

Le jury cotera :

- Si le cavalier maintient un rythme constant.
- S'il conserve en permanence une attitude naturelle et détendue lors de la prise de l'anneau.
- Une trajectoire d'approche correcte, la plus rectiligne possible sera mieux cotée.
- Lors de la prise de l'anneau, la garrocha est maintenue le plus près possible entre le corps du cavalier et son bras.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5):

- Des erreurs de cadence et de rythme.
- Déviations de trajectoire.

- Manque de rectitude.
- Un cavalier qui touche le support de l'anneau avec la perche ou tout autre partie de l'effort, même s'il attrape l'anneau devra recevoir un cote plus basse que s'il avait simplement attrapé l'anneau.
- Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders et WE4: Changement de pied lors de l'exécution de l'effort.
- Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders et WE4: Approche au galop à gauche.
- Une mauvaise position de la garrocha (éloignée du corps) devra recevoir une note moins élevée.

Disqualification :

- Prendre l'anneau avec le mauvais bout de la garrocha.

En Vélocité :

- Prendre l'anneau : bonus de - 5sec. Si l'anneau est attrapé avec la garrocha et déposé dans le tonneau.
- Renverser l'effort supportant l'anneau : + 10 sec.
- Pour les Juniors laissant tomber la garrocha +15 sec – le personnel de piste redonnera la garrocha le plus vite possible.

5.1.15. REMETTRE LA GARROCHA

Idem qu'au point 5.1.13. décrit ci-dessus. La garrocha doit être redéposée dans un tonneau, avec la pointe vers le ciel.

Déroulement du mouvement :

- Si le tonneau est renversé, ou la garrocha rebondit hors de celui-ci, le cavalier doit descendre, reprendre la garrocha, remettre le tonneau en place, remonter sur son cheval et remettre la garrocha dans le tonneau. Les cavaliers Juniors ne doivent pas descendre, mais recevront un « 0 » pour l'exercice.
- L'exercice sera considéré comme terminé avec succès si la garrocha reste dans le tonneau en position verticale, pointe vers le haut.
- Les points 5.1.13., 5.1.14. et 5.1.15. peuvent constituer un seul effort, cette trajectoire ne pourra pas être traversée (sauf contre-indication).

Allures par niveaux :

- WEO : Au pas ou au trot. Une bonne réalisation aux allures supérieures apportera une meilleure cotation.

- WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Déposer la garrocha au galop à main droite si la garrocha est tenue de la main droite.

Cotation

Le jury cotera l'exercice comme au point 5.1.13. :

- La manière dont le cheval approche l'effort, **sans hésitation.**
- La trajectoire correcte.
- **Régularité et cadence.**
- **Trajectoire rectiligne pour replacer la garrocha sera mieux notée que de tourner autour du tonneau.**
- Sa réaction aux mouvements de la garrocha.
- **La façon détendue avec laquelle le cavalier replace la garrocha.**
- La tranquillité avec laquelle le cavalier place la garrocha.
- **Pour les Juniors : Si la garrocha tombe, quelqu'un est autorisé à la rendre au cavalier. (Score = 0 pt).**

Le jury cotera négativement (inférieur à 5) l'exercice comme au point 5.1.13. :

- Renverser le tonneau sera pénalisé.
- Hésitation marquée, manque de confiance.
- Modification de cadence ou rupture du rythme.
- **Réaction lors du dépôt de la garrocha dans le tonneau.**
- **Résistance importante.**
- **Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Juniors, Young Riders, WE4: Approcher l'effort au galop à gauche.**
- **Pour les niveaux WE1, WE2, WE3, Juniors, Young Riders, WE4: Changement de pied pendant l'exécution de l'exercice.**

Disqualification :

- **Ne pas remettre la garrocha.**
- Pousser le cheval avec la garrocha.
- **Ne pas ramasser la garrocha tombée avant de la remettre dans le tonneau.**
Le concurrent doit mettre pied à terre, récupérer la garrocha, remonter à cheval et la replacer dans le tonneau en étant à cheval.
- **Remettre la garrocha tombée, dans le tonneau sans être remonté à cheval.**
- **Remettre la garrocha tombée, dans le tonneaux avec la mauvaise main.**
- Ne pas remettre dans la bonne position la garrocha et/ou le tonneau tombés.
- Remettre la garrocha avec la pointe vers le bas.
- La garrocha, pointe vers le haut, ne restent pas dans le tonneau en position verticale avant de commencer l'effort suivant.

- Le tonneau et garrocha ne restent pas en position verticale avant de commencer l'effort suivant.
- Renverser le tonneau avant que la garrocha n'y soit placée.

En Vélocité :

- Les Juniors laissant tomber la garrocha +15 sec – le personnel de piste redonnera la garrocha le plus vite possible.
- Renverser le tonneau après avoir placé la garrocha + 05 sec. Si le cavalier fait tomber le tonneau ou/et la garrocha, il doit descendre de cheval remettre le tonneau en place et replacer dans le tonneau la garrocha une fois à cheval.

5.1.16. GUÉ

L'effort consiste à traverser librement au pas, sans résistance et montrer que l'eau lui est familière.

Dimensions idéales et construction :

- Profondeur du fossé idéale : 20 cm ~~à maximum 40 cm.~~

Déroulement du mouvement

- Idem point 5.1.2. Pont
- Le cheval doit traverser le fossé naturellement, sens sembler y prêter attention et démontrer sa familiarité avec ce type de passage.

Allures par niveaux :

- WE0, WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Au pas

Cotation

Le jury cotera :

- La confiance naturelle du cheval dans l'approche de l'effort, sans aide majeure ni efforts marqués de son cavalier.

Disqualification :

- Ne pas passer le gué.

En Vélocité :

- Allure au choix.

5.1.17. CONTRE-BAS

Cet effort est inspiré d'un obstacle de Cross.

Dimensions idéales et construction :

- Il consiste en un talus en matériau naturel, placé à une hauteur de 60cm, et qui se termine par une "chute" verticale.
- L'effort peut être exécuté soit en montant soit en descendant.
- L'effort commence par une rampe ou un pont qui mène à un plateau d'environ 2m et

Déroulement du mouvement

- Le cheval doit aborder l'effort et conserver l'allure de manière naturelle, sans aucune hésitation.

Allures par niveaux :

- WEO : pas à exécuter.
- WE1, WE2, WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Au pas ou au galop

Cotation

Le jury cotera :

- Comment le cheval aborde l'effort (le début correspond à un pont).
- Comment il se réceptionne lors de la descente des 60cm.
- La confiance qu'il a en son cavalier.
- La fluidité de l'exécution.
- La régularité et la qualité de l'allure tout au long de l'exercice.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5) :

- Un cheval qui prend trop de temps pour descendre le contre-bas.
- Montrer des signes de réticence dans son mouvement en avant sera pénalisé.
- Hésitation et refus à passer le talus.
- Résistance importante aux aides du cavalier.

Disqualification :

- Ne pas passer l'effort.
- Prendre plus de 20 sec pour passer l'effort.

En Vélocité :

- L'objectif est de passer l'effort le plus rapidement possible peu importe le mouvement.

5.1.18. CHAPPI/CUP

L'effort consiste à s'arrêter entre les deux piquets et déplacer un pot d'un piquet à l'autre.

Dimensions idéales et construction :

- L'effort est constitué de deux piquets en bois ou en métal non fixé au sol.
- Les deux piquets ont tous deux ayant une hauteur de 2m.
- Distance entre les deux piquets : 1,20m.
- Sur l'un des deux piquets se trouve un pot retournée.
- Le piquet portant le pot devra être indiqué sur le plan du parcours.
- Le cavalier ne sera pas pénalisé si le pot n'a pas été placé sur le bon piquet.

Déroulement du mouvement

- Aborder l'effort dans l'allure définie.
- Marquer l'arrêt et l'immobilité entre les deux piquets (le long d'une ligne imaginaire reliant les deux piquets, antérieur après le ligne et postérieur avant la ligne).
- Transférer le pot d'un piquet à l'autre.
- Ressortir vers l'avant.
- L'exercice est terminé lorsque la coupe est au bon endroit et que le cheval a complètement dépassé la ligne imaginaire entre les 2 poteaux.
- L'exercice est terminé lorsque les deux piquets et le pot restent en position verticale avant de commencer l'effort suivant. Si la tasse tombe le cavalier devra descendre de cheval, la ramasser et remonter à cheval. Ce n'est qu'alors que le cavalier doit remettre la tasse dans sa position d'origine et refaire l'exercice. Sauf Junior : 0 pt.
- Si le pot n'a pas été replacé sur le bon piquet, le cavalier devra réaliser l'effort dans l'autre sens.



Allures par niveaux :

- WE0, WE1, WE2 : Transition au pas puis arrêt entre les deux piquets. Départ à l'allure supérieure après déplacement du pot.
- WE3, Junior, Young Riders, WE4 : Transition galop/arrêt entre les deux piquets. Départ à l'allure supérieure après déplacement du pot.

Cotation

Le jury cotera :

- La qualité de l'arrêt et l'immobilité.
- L'absence d'hésitation, l'assurance et la confiance du cheval lors de l'approche de l'effort sans aide majeure du cavalier.
- Des points seront également attribués pour l'immobilité du cheval lors du déplacement du verre d'un piquet à l'autre.
- Son départ immédiat à l'allure supérieure.
- Les transitions.

Le jury cotera négativement (inférieur à 5) :

- Transitions peu nettes ou mal définies.
- Manque d'immobilité.
- Arrêt effectué au mauvais endroit.

Disqualification :

- Ne pas réussir à exécuter l'effort (prendre le pot, remettre le pot).
- Mettre le pot sur le mauvais piquet.
- Ne pas ramasser les piquets et/ou pot tomber.
- Ne pas remettre le pot tombé avec la bonne main.
- Remettre le pot tombé sans être à cheval.

En Vélocité :

- Préférablement performé en Vélocité.
- L'arrêt n'est pas obligatoire. L'effort doit être effectué le plus rapidement possible.
- Pour les Juniors, il ne faut pas descendre de cheval et ramasser le pot s'il tombe: +15 sec.
- Pour les Juniors, ne pas terminer l'effort correctement : +20 sec.

6. TRI DE BÉTAIL

Les cavaliers qui souhaitent participer pour la première fois à un tri de bétail doit prouver qu'une préparation (entraînement) a bien été suivie au préalable. Pour ce faire, la preuve ou le certificat doit être soumis à la WEB.

6.1. GÉNÉRAL

L'objectif du tri de bétail est de conduire son cheval vers le troupeau à un rythme approprié, pour séparer du troupeau la vache désignée au préalable. Ici le cavalier se déplace habilement, sans provoquer la tourmente du troupeau.

- a. L'épreuve de tri de bétail est réservée aux niveaux WE2 à WE4.
- b. Chaque cavalier sort une ou plusieurs vaches, selon le nombre de bovins disponibles. Il appartient à l'organisateur de définir le nombre de bovins à trier, la priorité étant le respect du bétail.
- c. Les vaches peuvent être triées si elles ont été marquées (numéro, lettre...) et que les marques (numéro, lettre ...) ont été communiquées aux participants avant le début de l'épreuve. L'ordre sera spécifié.
- d. Le tri de bétail devra être effectué selon le règlement international en vigueur.

6.2. LIEU ET ENVIRONNEMENT

- a. La piste sera rectangulaire d'au moins 20 x 60 m avec un maximum de 30 x 80 m, avec une surface plane, sans pierres ou autres objets pouvant présenter un danger pour le cavalier et le cheval et par conséquent entraver l'évaluation par le jury. Il est fortement recommandé d'utiliser une piste de sable.
- b. La piste doit être entièrement clôturée pour garantir la sécurité de l'épreuve. L'utilisation d'une clôture spéciale pour le bétail est recommandée.

Voir Annexe 9

6.3. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- a. L'épreuve est exécutée par 1 cavalier assisté de 3 autres cavaliers. Les équipes se forment indépendamment avant l'épreuve et doivent être annoncées au secrétariat avant le début de l'épreuve. Chaque cavalier ne peut trier qu'une fois et aider trois fois. Si une équipe n'est pas complète, elle sera complétée par des cavaliers du même niveau.
- b. Les 4 (ou 3) membres de l'équipe exécuteront la tâche individuellement avec 1 seul cavalier ressortant sa vache du troupeau. Les 3 (ou 2) autres membres de l'équipe aideront à maintenir le troupeau dans la zone démarquée.
- c. Le cavalier doit commencer l'épreuve dans la minute qui suit la sonnerie de la cloche (par le président du jury). Le chronomètre sera activé lorsque le cavalier passe la ligne et entre dans la zone contenant le bétail. Le tri doit se faire en maximum 3 minutes.
- d. Chaque cavalier trie sa vache, préalablement déterminée, en la poussant hors de la zone du troupeau, au-delà de la ligne vers la zone définie (enclos).
- e. Dès que l'animal sélectionné est sorti de la zone délimitée, un ou plusieurs cavaliers peuvent aider le cavalier à accompagner l'animal vers l'autre zone définie (enclos).
- f. L'épreuve est terminée (le chrono est arrêté) lorsque la vache désignée se trouve dans la zone (enclos) et que le reste du troupeau se trouve derrière leur ligne. Le

- cavalier doit veiller à conduire le bétail sans trop de pression dans l'enclos et qu'il s'immobilise sans percuter les clôtures.
- g. Le temps limite du tri de l'animal est de 3 minutes. Après cette période, les concurrents seront disqualifiés et aucun point ne leur sera attribué.
 - h. Pour la suite de l'épreuve la vache retourne avec le troupeau. Le cavalier de l'équipe suivante peut donc commencer son épreuve.
 - i. Si le cavalier décide d'abandonner, il lève la main et le chrono est arrêté. Le cavalier revient au-delà de la ligne et le tri de l'équipe suivante peut commencer.
 - j. S'il y a un quelconque problème avec l'une des vaches, celle-ci sera remplacée, le Président du Jury pourra faire un tirage au sort spécial et indiquer une nouvelle vache à trier.

6.4. EVALUATION

- Les cavaliers sont classés sur base du temps mis pour compléter l'épreuve en plus des pénalités de temps commises.
- Le classement par équipe du Tri de Bétail sera basé sur le nombre de points total accordé à l'équipe.
- Seulement les 3 meilleurs résultats de l'équipe seront pris en compte lors du Classement par Equipe.
- Les points seront attribués de la même manière qu'expliqué au préalable.
- L'équipe gagnante sera l'équipe possédant le plus de points.

6.5. PÉNALITÉS

- 10 secondes de pénalité sont attribuées dès qu'une vache (autre que celle sélectionnée) dépasse la zone déterminée (de "confinement") - élimination si 5 bovins ou plus (excluant la vache sélectionnée) quittent la zone du troupeau.
- 10 s de pénalité seront également attribuées si l'un ou l'autre cavalier, autre que celui qui trie sa vache, dépasse la ligne de démarcation.
-
- Si l'aidant reste dans la zone déterminée plus de 5 s l'équipier triant sera disqualifié.
- Toute vache quittant le groupe, avant le temps, devra être ramené dans la zone déterminée (de "confinement").

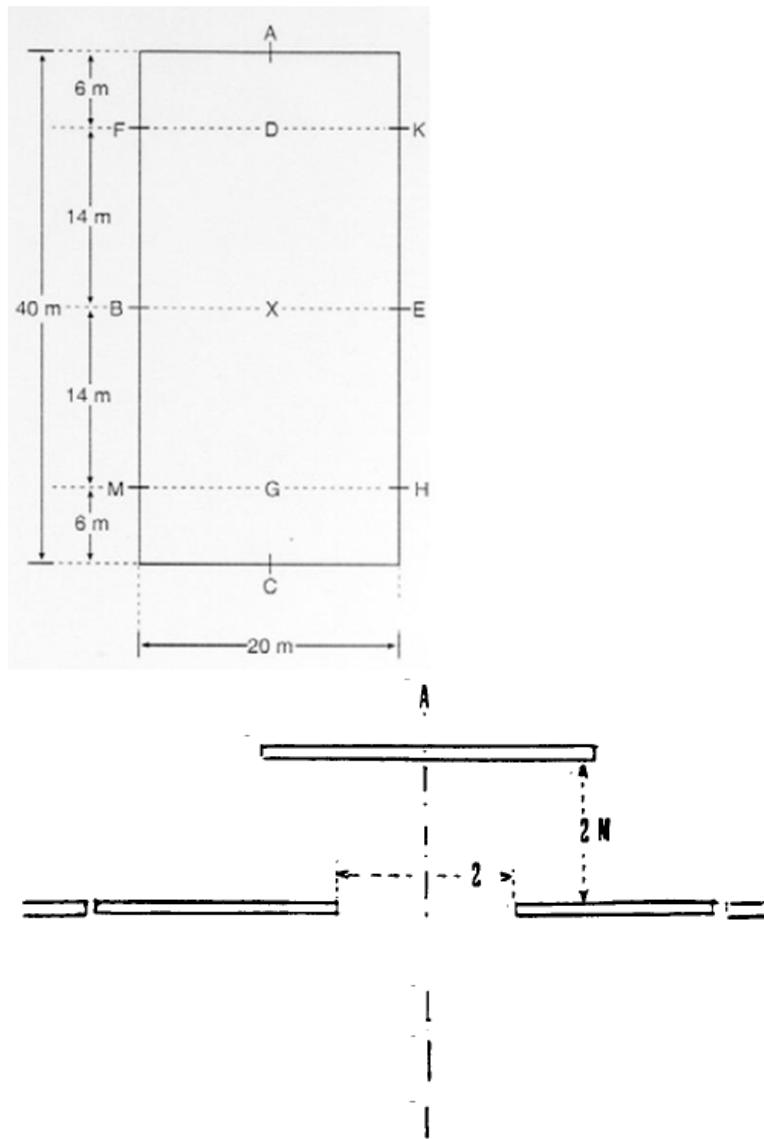
6.6. SÉCURITÉ DU CHEVAL ET DU CAVALIER

Les participants ne doivent rien faire pour mettre en danger l'intégrité physique de leurs chevaux ou/et du bétail. Sinon ils seront disqualifiés pour comportement antisportif et/ou pour maltraitance.

Du matériel de tri peut seulement être utilisé s'il n'est pas blessant pour l'animal. Tous signes de blessures ou traces de sang causés par le cavalier entraînera sa disqualification.

7. ANNEXES

7.1. ANNEXE 1 : Schéma piste de dressage



7.2. ANNEXE 2 : Protocoles de Dressage, **Maniabilité, Vélocité** & Onepagers (2026) – Document à part

7.3. ANNEXE 4 : Maniabilité – Temps moyen d'exécution

Temps moyen pour exécuter chaque effort (Maniabilité)

Après mesure du parcours et des efforts

1. Figure en huit (8) entre les tonneaux

→ Temps du galop + parcours

2. Pont en bois	→ (+ 7 s)
3. Slalom entre des piquets parallèles	→ Temps du galop + parcours
4. Sauter des ballots de paille	→ Temps du galop + saut
5. Pen	→ Temps du pas + 15 s
6. Slalom entre des piquets en ligne droite	→ Temps du galop + parcours
7. Tonneaux	→ Temps du galop + parcours
8. Porte	→ (+10 s)
9. Cloche au bout d'un couloir	→ Temps du pas + 10 s
10. Cruche	→ Temps du pas + 3 s
11. Reculer en "L" ou figure en huit autour de piquets	→ Temps du pas + 10 s
12. Mouvement latéral sur une barre	→ Temps du pas + 7 s
13. Prendre une garrocha d'un tonneau	→ Pas de temps ajouté
14. Déposer une garrocha dans un tonneau	→ Pas de temps ajouté
15. Utilisé la garrocha pour attraper un anneau	→ Pas de temps ajouté
16. Gué	→ Temps du pas + 7 s
17. Contre-bas	→ (+ 3 s)
18. Déplacer un verre d'un piquet à un autre	→ Temps du pas + 15 s

Le temps pour effectuer un parcours de Maniabilité devrait être inférieur à la somme de la distance du parcours, effectué au galop de travail (250 m/min.) additionné au temps donné pour chaque effort (voir liste ci-dessus).

7.4. ANNEXE 6 : Efforts et fanions

Efforts qui ne nécessitent pas de fanions parce que le numéro est mis à droite de l'effort en montrant bien l'entrée de l'effort :

Numéro 1. Deux tonneaux

Numéro 4. Saut

Numéro 5. Pen

Numéro 7. Trois tonneaux

Numéro 8. Porte

Numéro 9. Cloche à la fin d'un couloir

Numéro 11. Slalom en reculant

Numéro 13. Prendre la garrocha

Numéro 14. Prendre l'anneau

Numéro 15. Remettre la garrocha

Numéro 17. Contre-bas

Numéro 18. Chappi/cup

Efforts qui nécessitent *toujours* des fanions :

Numéro 2 : Pont

Numéro 10 : L'entrée et sortie de la cruche

Numéro 12 : Barre latérale (sidepass)

Efforts qui *pourraient* avoir des fanions, pour clarifier la trajectoire et aider le jury :

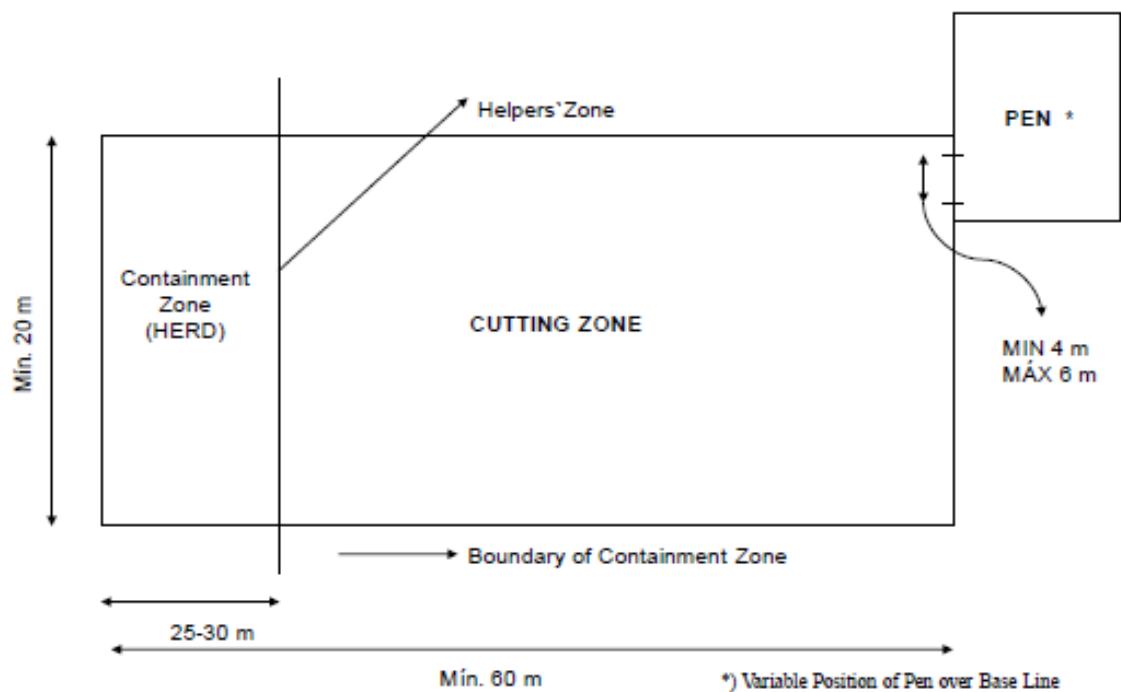
Numéro 3. Slalom parallèle

Numéro 6. Slalom simple

Numéro 16 : Gué

7.5. ANNEXE 7 : Diagramme tri du bétail

COW TRIAL DIAGRAMME (APPENDIX 4)



8. RÉFÉRENCES

- <http://www.fei.org/>
- <http://wave-official.com/>
- <https://www.equibel.be/>
- <http://lew.be/>
- <https://paardensport.vlaanderen/nl/home>
- <http://inside.fei.org/>